

LES RUSSES ENVAHISSEURS ET OCCUPANTS EN FRANCE (1814-1818)

JEAN BREUILLARD

FANTASMES ET RÉALITÉS

Les quatre années de 1814 à 1818 sont, dans l'histoire de France, les seules qui ont vu la présence de Russes belligérants sur notre territoire : en 1814 pendant la campagne de France, jusqu'à la chute de Paris ; en 1815, avec l'invasion générale qui suivit Waterloo ; du 20 novembre 1815 (traité de Paris) à novembre 1818 (traité d'Aix-la-Chapelle), enfin, où 30 000 Russes, appelés officiellement « alliés », occupèrent une partie des départements du Nord et des Ardennes.

L'effroi causé par les troupes irrégulières d'Alexandre I^{er}, en 1814 surtout, fut si profond qu'au cours du XIX^e siècle, pendant des décennies, l'image des « cosaques » dévastant la Champagne, puis campant sur les Champs Élysées, fut une référence récurrente, un véritable *topos* de la vie politique française. Ce topos grandit très vite à la dimension du mythe. Les cosaques — et donc les

Russes — devenaient la réincarnation des Huns : les barbares venus d'Asie pour ravager l'Occident.

On rappellera dans un premier temps la naissance et la force du mythe (le Russe, barbare asiatique), dont le « mythe cosaque », récemment étudié par Galina Kabakova est une pièce essentielle¹ ; on tentera ensuite de reconstruire les faits ; si les deux invasions (1814 et 1815) ont été souvent et solidement étudiées, il n'en va pas de même des trois années d'occupation (1816-1818).

I. GRATTEZ LE RUSSE...

Les invasions russes en France

En 1814, les coalisés, en particulier en Champagne et près de Laon, avaient accompli toute une série d'atrocités. Les troupes russes y avaient pris une bonne part, moins toutefois que les Prussiens. Si l'on y regarde de près, on découvre que ces horreurs furent le fait non pas des troupes régulières, mais des corps francs, en particulier des cosaques, des Bachkirs et des Kalmouks. Henri Houssaye, observant l'insubordination des troupes, note que « par malheur, [les] belles proclamations et les sévères ordres du jour étaient imprimés en français. Les Cosaques, les Baskirs, les Kalmouks n'entendaient pas cette langue »². L'arrivée à Soissons, le 14 février 1814, des troupes de Wintzingerolde fut suivie par une série de massacres³. Lecomte-Wallet, qui a étudié l'invasion de février-avril 1814 dans la région de Laon, mais dont le travail est malheureusement ignoré des historiens, confirme que « les plus dangereux étaient les cosaques qui constituaient la cavalerie irrégulière russe. [...] Pendant les combats, de nombreux villages furent détruits complètement, comme Athies⁴, Corbeny »⁵. Les

1. G. Kabakova, « Mangeur de chandelles. L'image du cosaque au XIX^e siècle », in *Philologiques IV, Transferts culturels triangulaires France-Allemagne-Russie*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1996, pp. 207-230.
2. H. Houssaye, *1814*, Paris, 1888, p. 48.
3. Sur ces horreurs, cf. l'abbé V. Genêt, *Histoire de Trigny*, Reims, 1872, pp. 167-177.
4. Athies-sous-Laon (Aisne).
5. V. Lecomte-Wallet, « L'invasion de février-avril 1814 dans le Laonnois », *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. 8, 1961-1962, p. 92, qui rappelle que la sauvagerie des cosaques n'était, quant à elle, pas un « mythe ». On consultera aussi le *Tableau historique des atrocités commises par les Cosaques en France*, Paris, 1814.

habitants se réfugiaient dans les galeries des carrières de Colligis⁶, d'une longueur de 20 km. Chaque village se vit attribuer un segment de souterrain. La haine ressentie par les victimes civiles se mesure dans plusieurs épisodes. Ainsi, à Paissy (Aisne), après la sanglante bataille de Craonne, les blessés russes furent recouverts de paille, enflammés, et enterrés vivants⁷. Ce que les habitants vivaient et voyaient ne faisait que confirmer ce qu'ils pouvaient lire la même année dans l'*Histoire des Cosaques*⁸ de Charles-Louis Lesur, qui décrit les cosaques sous les traits de sauvages ivres de sang et déjà implante le parallèle avec les Huns. En 1815, les horreurs de l'année précédente se renouvelèrent à une échelle beaucoup plus importante, dans 51 départements, avec l'invasion de 1 135 000 coalisés bien décidés à faire payer la France. Creux dit justement que « lorsque les alliés vinrent en France en 1815, ils y apportaient des sentiments bien différents de ceux qui les avaient animés un an auparavant »⁹. L'observation vaut pour les Russes. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter l'irremplaçable 1815 d'Henri Houssaye. Les premiers feuillets du t. 708 des *Mémoires et documents France*, aux Affaires étrangères, reflètent la multitude et la gravité des exactions commises par les Russes, dans le département de la Meurthe surtout, de septembre à décembre 1815. Les archives municipales sont un reflet peut-être plus parlant encore. Prenons un exemple : le registre des délibérations du conseil municipal de Solre-le-Château, petite ville du Nord, rappelle qu'en 1814 « le fouet, le sabre et le pistolet, plus différents autres moyens d'épouvante furent les mobiles de l'administration » et « qu'à la nouvelle de l'approche de ce torrent de destruction, les trois quarts des habitants avaient pris la fuite et ne rejoignirent leurs habitations que longtemps après ». Le maire note qu'en juin 1815, lorsque la seconde invasion commença, « la terreur s'emparant de toutes les âmes, causa une désertion presque complète des habitants qui errèrent pendant un mois dans les forêts »¹⁰. Roger André, qui a consacré sa thèse à l'occupation de 1815, note justement qu'« il faut

6. Colligis Grandelain (Aisne).

7. *Ibid.*, p. 93.

8. Ch.-L. Lesur, *Histoire des Cosaques, précédée d'une Introduction, ou Coup d'œil sur les peuples qui ont habité le pays des Cosaques avant l'invasion des Tartares*, Paris, H. Nicolle, 1814, 2 vol.

9. J.-H. Creux, *op. cit.*, p. 1.

10. A.M. de Solre-le-Château, 15.05.1815.

mettre à part les troupes irrégulières, les cosaques, pour qui rien n'a été sacré, et qui ont été, comme en 1814 d'ailleurs, la terreur des paysans »¹¹.

De Mézières, début janvier 1816, le commandant de la gendarmerie des Ardennes écrit au ministre de la Guerre : « Si les Prussiens se sont rendus redoutables au peuple par leur conduite, les Russes le sont plus encore. Ils vendent leurs distributions et se font ensuite servir à discrétion chez leurs hôtes ; la consommation de l'eau de vie est telle qu'il est des hommes qui en exigent deux litres par jour ; [...] la plume se refuse à tracer tous les crimes qui se commettent dans les cantonnements. Nous sommes informés que dans l'arrondissement de Rocroy, les autorités sont insultées et humiliées dans l'exercice de leurs fonctions, les maires renoncent à leur mairie, le peuple émigre dans les campagnes, les femmes et les filles sont ouvertement attaquées et réduites à satisfaire la brutalité des soldats. Les mêmes désordres ont lieu dans l'arrondissement de Vouziers ; des villages y sont laissés à la discrétion des cosaques et de la cavalerie russe. [...] Combien [de préfets, sous-préfets et maires,—J.B.] ont été insultés, avilis, bafoués et même égorgés en essayant d'intervenir entre elle [i.e. la force militaire,—J.B.] et l'habitant ? »¹².

Ces horreurs avaient provoqué une puissante xénophobie, qui incluait évidemment les 250 000 Russes qui envahissent la France en 1815¹³. À cette date, d'autre part, étaient rentrés les rescapés de la Grande Armée (du moins l'essentiel des survivants) qui, comme le sergent Bourgogne, diffusaient le récit de scènes d'horreur endurées par les militaires français dans les pleines enneigées de Russie. Comme le rappelle Charles Corbet : « Quand les Russes pénétrèrent en France, leur réputation de barbares était déjà solidement établie. A toutes les causes de mésintelligence vinrent encore se

11. R. André, *op. cit.*, p. 143.

12. A.E., Mémoires et documents France, t. 708, ff° 39-40, Mézières, 9. 01. 1816.

13. Sur la russophobie/russophilie, cf. E. Niederhauser, « La Russie dans l'opinion publique française (1815-1848) », *Slavica*, t. 10, Debrecen, 1970, pp. 197-208 ; R. Th. McNally, « Das Russlanbild in der Publizistik Frankreichs zwischen 1814 und 1843 », *Forschungen zur osteuropäischen Geschichte*, Bd. 6, Berlin, 1958, pp. 82-169 ; à partir de 1839 : Michel Cadot, *La Russie dans la vie intellectuelle française, 1839-1856*, Paris, 1967.

joindre les horreurs de l'invasion »¹⁴. Chacun a en tête la définition du cosaque dans le *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert : « Cosaques. Mangent de la chandelle ». L'érudit local E. Mennesson, qui écrit au milieu du XIX^e siècle, évoque la tradition orale : « Qui de nous, dans son enfance, n'a pas entendu raconter par sa grand-mère les faits et gestes de ces étranges soldats qui mangeaient des chandelles avec tant de plaisir ? Qui de nous n'a pas rêvé Cosaques et Baskirs dans son petit lit ? »¹⁵. Corbet note que « le peuple avait grand peur des cosaques, qu'il appelait Baskirs ou Kalmouks »¹⁶. L'image de l'être primitif, venu des marges orientales de la civilisation, apparaît de manière récurrente dans les rares souvenirs qui reflètent la perception des Russes par le petit peuple. Alfred Béroudiaux note ainsi dans son histoire de Revin, que les Russes « ont laissé le souvenir d'êtres primitifs »¹⁷.

Les Bachkirs musulmans ont fortement impressionné les populations. Au moment même où Goethe, travaillant sur le recueil qui deviendra le *Divan Occidental-Oriental* [*West-östlicher Diwan*], découvre le Coran, recopie de sa main un fragment manuscrit de la dernière sourate que lui ont rapporté d'Espagne des soldats weimariens, les hordes bachkires surgissent dans sa paisible Weimar. Les Weimariens entendent célébrer le culte mahométan dans le parloir du gymnase protestant. Goethe assiste à la cérémonie, écoute psalmodier le Coran, voit leur mollah, accueille leur prince au théâtre de Weimar, reçoit en hommage un arc et des flèches. Comme le rappelle Henri Lichtenberger, « l'impression est très forte : les dames de la ville empruntent le Coran à la bibliothèque pour se mettre à la hauteur des circonstances. Quant à Goethe, il est intéressé au plus haut point par ce spectacle qui évoque devant son imagination le passé d'hier, la grande collision entre l'Orient et l'Occident, dans la campagne de Russie de Napoléon, et, par-delà ce passé récent, le passé lointain où Timour, le terrible destructeur de l'antique civilisation arabe et persane, chevauchait à la tête de ses hordes redoutables »¹⁸. Les Bachkirs symbolisent pour Goethe

14. Ch. Corbet, *A l'ère des nationalismes, l'opinion française face à l'inconnue russe (1799-1894)*, Paris, 1967, p. 86.

15. E. Mennesson, *Histoire de La Capelle*, Vervins, 1865, p. 100.

16. Ch. Corbet, *op. cit.*, p. 87.

17. Al. Béroudiaux, *Le passé à Revin, Historique, Anecdotique*, Chartres, 1932, p. 61.

18. H. Lichtenberger, « Préface du traducteur » in Goethe, *Divan occidental-oriental (West-östlicher Diwan)*, Paris, Aubier, 1949, pp. 19-20.

les forces funestes qu'il évoque dans son poème *Der Winter und Timur*, composé du 11 au 13 décembre 1814. Les Bachkirs incarnent la barbarie en marche, venue ruiner la culture occidentale. Cette force menaçante — orientale — est personnifiée pour lui, depuis le désastre français, par la Russie, qui est devenue pour lui « une menace permanente pour la civilisation moderne »¹⁹.

Un témoignage beaucoup plus trivial, mais non moins intéressant, nous est donné par les souvenirs du rocroyen François-Simon Cazin, qui était jeune homme pendant l'occupation russe. Il montre bien que le premier choc subi par les habitants fut celui des corps francs composés de cosaques et de Bachkirs. Cette impression fut ineffaçable et se superposa à celle que laisseront plus tard les occupants russes. Nous sommes en juillet 1815. Les mêmes Bachkirs que Goethe a vus à Weimar un an plus tôt sont de retour. L'effet qu'ils produisent est assez différent :

Un mois environ après Waterloo, nous avons vu défiler sous nos murs de longues bandes de cosaques irréguliers, des Baskirs, des Kalmouks, chargés, vêtus, coiffés, décorés d'une foule d'objets les plus disparates, fruits du pillage des villages qu'ils avaient envahis en pénétrant en France. Leurs petits chevaux dont certains ressemblaient à d'énormes moutons à laine blanche et frisée, disparaissaient sous un butin de rideaux de toutes couleurs, de robes, de jupons, de châles qui recouvraient les épaules de leurs cavaliers. Plusieurs de ceux-ci portaient des manteaux de nos régiments de cavalerie, leurs casques, leurs bonnets à poil, leurs kolbacks, dépouillés des champs de batailles. Pendant quelques jours nous eûmes le triste mais curieux spectacle du passage de ces hordes barbares qui étaient venues s'abattre sur notre belle France pour la dévaster. Nous entendions du haut de nos remparts leurs chants et leurs instruments sauvages. Leurs armures n'étaient pas plus régulières que leurs costumes.²⁰

Conforme à la barbarie est l'archaïsme des armes. Les témoins ont été frappés de voir que, seuls parmi les militaires de l'armée russe, les Bachkirs ne disposaient que d'arcs et de flèches :

Le plus grand nombre n'avait que des arcs dont ils se servaient avec une merveilleuse adresse. Un de leurs chefs, voyant un jour un grand rassemblement d'habitants accourus pour les voir passer, fit sortir des rangs une vingtaine de ses Baskirs. Lancés au galop, ils décochèrent des flèches sur un arbre à plus de cent pas de distance ; puis revenant toujours au galop, ils en décochèrent derrière eux, comme les Parthes sur un autre arbre que plus de la moi-

19. *Ibid.*, p. 20.

20. F.-S. Cazin, « Rocroi en 1816, Des Prussiens aux Russes (Mémoires de François-Simon Cazin) », *Études ardennaises*, n° 40, janvier-mars 1965, pp. 28-29

tié atteignirent. Toutes ces troupes que nous ne connûmes que trop sous la dénomination de cosaques, disparurent après la capitulation de Paris.²¹

Ce que l'on devine là, derrière les Bachkirs russes, c'est Gengis-Khan, c'est Batu, ce sont les hordes mongoles jetées sur la France. Cette vision des barbares surgis du fond de l'Asie, grotesquement acoutrées de leurs trophées et du fruit de leurs rapines, réapparaît régulièrement sous la plume des historiens locaux. Alors même que les troupes irrégulières, parmi lesquelles les Bachkirs, furent rapidement rapatriées et que ne restèrent en France que des Russes et un corps de Courlandais, l'image des steppes asiatiques restera solidement attachée aux soldats russes. Pierrart, historien de Maubeuge, note ainsi, légèrement cocardier, qu'à la fin de l'occupation, les Russes emportèrent « au fond de leurs déserts une grande admiration pour nos mœurs et nos institutions, si différentes du despotisme et de la barbarie de leur sauvage patrie²² ». Un autre historien de Rocroi, J.-B. Lépine, a retenu le même épisode : « Le chef d'un régiment de Baskirs, armés seulement d'arbalètes et de flèches, et montés sur des chevaux n'ayant ni selles ni brides, fit voir à M. le colonel Franchot, alors gouverneur de la place, leur adresse à tirer de l'arc. Ils plantèrent plusieurs flèches dans un arbre près de l'étang, à une distance de vingt-cinq mètres »²³.

Mais il est plus intéressant, pour la construction du mythe, de savoir qu'au même moment, Napoléon, à Sainte-Hélène, se livre aux mêmes ruminations. Le témoignage que nous livre Las Cases est capital et montre que le mot impérial, dont on connaît la fortune (« Grattez le Russe, vous trouverez le Tartare »), s'inscrit dans une réflexion d'ampleur sur la Russie, puissance asiatique :

Le soir [5 novembre 1816, —J.B.], même amour de la géographie. L'Empereur s'est arrêté spécialement sur l'Asie ; la situation politique de la Russie, la facilité avec laquelle elle pourrait faire une entreprise sur l'Inde et même sur la Chine ; les inquiétudes qu'en devaient concevoir les Anglais ; le nombre de troupes que la Russie devrait employer, leur point de départ, la route qu'elles auraient à suivre, les richesses métalliques qu'elles en rapporteraient, etc. ; [...] L'Empereur a passé de là à ce qu'il appelait la situation admirable de la Russie contre le reste de l'Europe, à l'immensité de sa masse d'invasion. Il peignait cette puissance assise sous le pôle, adossé à des glaces

21. *Ibid.*

22. Pierrart, *Recherches historiques sur Maubeuge et son canton*, Maubeuge, chez Lévêque, 1851, p. 241.

23. J.-B. Lépine, *Histoire de la ville de Rocroi depuis son origine jusqu'en 1850*, Rethel, 1860, p. 229.

éternelles qui, au besoin, la rendaient inabordable ; elle n'était attaquable, disait-il, que trois ou quatre mois ou un quart de l'année, tandis qu'elle avait toute l'année entière, ou les douze mois contre nous ; elle n'offrait aux assaillants que les rigueurs, les souffrances, les privations d'un sol désert, d'une nature morte ou engourdie, tandis que ses peuples ne se lançaient qu'avec attrait vers les délices de notre midi. Outre ces sentences physiques, ajoutait l'Empereur, à sa nombreuse population sédentaire, brave, endurcie, dévouée, passive, se joignaient d'immenses peuplades, dont le dénuement et le vagabondage sont l'état naturel. « On ne peut s'empêcher de frémir, à l'idée d'une telle masse, qu'on ne saurait attaquer ni par les côtés, ni sur les derrières, qui débordent impunément sur vous, inondant tout si elle triomphe, ou se retirant au milieu des glaces, au sein de la désolation, de la mort, devenues ses réserves si elle est défaite ; le tout avec la facilité de reparaître aussitôt si le cas le requiert. N'est-ce pas là la tête de l'hydre, l'Antée de la fable, dont on ne saurait venir à bout qu'en le saisissant au corps et l'étouffant dans ses bras ; mais où trouver l'Hercule ? Il n'appartenait qu'à nous d'y prétendre, et nous l'avons fait gauchement, il faut en convenir. »

Après s'être ainsi absous (« nous l'avons fait gauchement ») de l'effroyable catastrophe de 1812 et mis en place pour longtemps tous les matériaux qui alimenteront longtemps le « péril russe », Napoléon imagine ce qu'il ferait s'il était à la place... du tsar :

L'Empereur disait que, dans la nouvelle combinaison politique de l'Europe, le sort de cette partie du monde ne tenait plus qu'à la capacité, aux dispositions d'un seul homme. « Qu'il se trouve, disait-il, un empereur de Russie vaillant, impétueux, capable, en un mot un czar qui ait de la barbe au menton (ce qu'il exprimait, du reste, beaucoup plus énergiquement), et l'Europe est à lui. Il peut commencer ses opérations sur le sol allemand même, à cent lieues des deux capitales, Berlin et Vienne, dont les souverains sont les seuls obstacles. Il enlève l'alliance de l'un par la force, et avec son concours abat l'autre d'un revers ; et dès cet instant il est au cœur de l'Allemagne, au milieu des princes du second ordre, dont la plupart sont des parents ou attendent tout de lui. Au besoin, si le cas le requiert, il jette en passant, par-dessus les Alpes, quelques tisons enflammés sur le sol italien, tout prêt pour l'explosion, et marche triomphant vers la France, dont il se proclame le nouveau libérateur. Assurément, moi, dans une telle situation, j'arriverai à Calais à temps fixe et par journées d'étape, et je m'y trouverais le maître et l'arbitre de l'Europe... »²⁴.

Treize mois plus tard, Napoléon répète à peu près la même chose au général Bertrand :

24. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. 2, éd. et annotée par Marcel Dunan, Paris, Flammarion, 1951, pp. 516-517.

Gengis [Khan] avait, dit-on, 700 000 hommes de cavalerie. La puissance des Russes est aujourd'hui immense. Si un empereur ambitieux et de quelque talent succédait à l'Empereur Alexandre, on ne sait le terme où il arriverait.²⁵

Par cette vision d'une Russie inattaquable, prête à submerger l'Europe, le reclus de Longwood est l'un des initiateurs du « péril russe ». Il est remarquable que lui-même se mette à la place du tsar, seul en mesure selon lui de retailler la carte de l'Europe, c'est-à-dire de réaliser et d'achever son propre projet. C'est la suprématie russe qui, seule, permettrait de « fonder une nouvelle société », de sauver « de grands malheurs ». Et il ajoute : « L'Europe attend, sollicite ce bienfait ; le vieux système est à bout et le nouveau n'est point assis, et ne le sera pas sans de longues et furieuses convulsions encore »²⁶. A ce point, il faut bien parler du fantasme oriental de Napoléon, fantasme contemporain de la naissance de l'orientalisme universitaire (Antoine Silvestre de Sacy), de la découverte de l'indo-européen, du romantisme, fantasme oriental qui encadre les deux bornes de l'épopée napoléonienne : Égypte et Russie. Napoléon jette sur l'Europe un regard décentré, extérieur. Il est remarquable que sa géopolitique visionnaire (après tout, l'expansion militaire soviétique après la guerre a assez bien vérifié les propos de Napoléon en 1816) s'achève non pas sur Paris, ni sur Moscou, mais sur Constantinople : « L'Empereur a gardé de nouveau le silence, mesurant avec un compas des distances sur la carte, et disait Constantinople placé pour être le centre et le siège de la domination universelle »²⁷. En cela, Napoléon est à la fois un homme de l'Antiquité et un romantique fasciné par l'Orient. Il est remarquable en tout cas que son propos sur la Russie aboutisse à Constantinople.

Parmi les autres diffuseurs du mythe, il faut citer Béranger et sa très célèbre chanson *Le Chant du cosaque*. Celle-ci reflète et en même temps diffuse, après 1820, l'assimilation du cosaque au hun, cavalier de l'Apocalypse, surgissant du fond de l'Orient pour ruiner la civilisation occidentale :

25. Général Bertrand, *Cahiers de Sainte-Hélène 1818-1819*, Paris, éd. P. Fleuriot de Langle, 1959, p. 56 ; cité par M. Cadot, *L'image de la Russie dans la vie intellectuelle française (1839-1856)*, Paris, Fayard, 1967, p. 174.

26. *Ibid.*, p. 517.

27. *Ibid.*

J'ai vu d'un géant le fantôme immense
 Sur nos bivouacs fixer un œil ardent.
 Il s'écriait : mon règne recommence !
 Et de sa hache il montrait l'Occident.
 Du roi des Huns c'était l'ombre immortelle :
 Fils d'Attila, j'obéis à sa voix.²⁸

Le cosaque de Béranger dit à son cheval :

Viens de trésors combler mes mains avides ;
 Viens reposer dans l'asile des arts.
 Retourne boire à la Seine rebelle,
 Où, tout sanglant, tu t'es lavé deux fois.²⁹

La même image du barbare asiatique se retrouve dans le passage des *Mémoires d'Outre-tombe* où Chateaubriand évoque le *Te Deum* donné par Alexandre I^{er} sur la place de la Concorde (place Louis XV), le 10 avril 1814 :

Quelle main avait conduit à la fête des expiations ces hommes de tous les pays, ces fils des anciennes invasions barbares, ces Tartares, dont quelques-uns habitaient des tentes de peaux de brebis au pied de la grande muraille de Chine ?³⁰

Enfin, parmi les grandes voix qui ont conforté l'identification des Russes aux Huns, il faut citer Victor Hugo. En 1838, son poème « Melancholia », des *Contemplations*, apostrophe ainsi un famélique vieillard champenois :

Autrefois, homme alors dans la force de l'âge,
 Quand tu vis que l'Europe implacable venait,
 Et menaçait Paris et notre aube qui naît,
 Et, mer d'hommes, roulait vers la France effarée,
 Et le russe et le hun sur la terre sacrée
 Se ruer, et le nord revomir Attila,
 Tu te levas, tu pris ta fourche ; en ces temps-là,
 Tu fus, devant les rois qui tenaient la campagne,
 Un des grands paysans de la grande Champagne.³¹

En 1841, traversant la Champagne, il note que « les villes champenoises bâties dans les plaines se sont laissées brûler plutôt que de se rendre à l'ennemi. [...] En 451, les plaines de la

28. Béranger, *Œuvres complètes*, Paris, Perrotin, t. 2, 1851, pp. 74-75 ; cité par M. Cadot, *op. cit.*, p. 347. M. Cadot observe que cette chanson fut imitée par le poète Espronceda, dans *El canto del cosaco*, chef-d'œuvre du romantisme espagnol.

29. *Ibid.*

30. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, éd. Maurice Levaillant, t. 1, 2^e éd., Paris, Flammarion, 1949, p. 535.

31. V. Hugo, *Œuvres poétiques complètes*, Paris, J.-J. Pauvert, 1961, p. 404.

Champagne ont dévoré les huns ; si Dieu avait voulu, en 1814, elles auraient dévoré les russes ».³²

Dans sa *Conclusion VII* du même volume, comparant les empires, il note : « Il y a du tartare dans le turc, il y en a aussi dans le russe. Le génie des peuples garde toujours quelque chose de la source. L'homme du nord proprement dit est toujours le même. À de certaines époques climatiques et fatales, il descend du pôle et se fait voir aux nations méridionales, puis il s'en va, et il revient deux mille ans après, et l'histoire le retrouve tel qu'elle l'avait laissé ».³³

Citant une description des Huns écrite en 375 par Jordanis et Ammien Marcellin (« C'est là vraiment l'homme barbare. Ses membres trapus, son cou épais et court, je ne sais quoi de hideux dans tout le corps, le font ressembler à un monstre à deux pieds... »), il s'écrie :

Ceci est l'homme du nord. Par qui a-t-il été esquissé, à quelle époque et d'après qui ? Sans doute en 1814, par quelque rédacteur effrayé du *Moniteur*, d'après le cosaque, dans le temps où la France pliait ? Non, ce tableau a été fait d'après le hun, en 375, par Ammien Marcellin et Jordanis, dans le temps où Rome tombait. Quinze cents ans se sont écoulés, la figure a reparu, le portrait ressemble encore. Notons en passant que les huns de 375, comme les cosaques de 1814, venaient des frontières de la Chine. L'homme du midi change, se transforme et se développe, fleurit et fructifie, meurt et renaît comme la végétation ; l'homme du nord est éternel comme la neige.³⁴

La France, au moins jusqu'en 1850, a vécu dans la peur de l'invasion russe. Comme le remarque Michel Cadot, dans sa thèse magistrale : « une alternative revient sans trêve dans les publications relatives à la Russie depuis la Restauration jusqu'au Second Empire : l'Europe sera-t-elle républicaine ou cosaque ? La source en est une phrase de Napoléon prononcée à Sainte-Hélène en 1815 et rapportée par Las Cases : l'Empereur pensait qu'on aurait bientôt besoin de lui contre les Russes, car « dans l'état actuel des choses, avant dix ans toute l'Europe peut être *cosaque* ou toute en *république* ». ».³⁵ L'influence de Custine est ici incontestable. Dans sa « Lettre dix-neuvième », il note que la Russie « est principalement destinée à châtier la mauvaise civilisation de l'Europe par une nouvelle invasion ; l'éternelle tyrannie orientale nous menace inces-

32. V. Hugo, *Le Rhin. Lettres à un ami*, Lettre III, Paris, Ollendorff, 1906, pp. 34-35.

33. *Ibid.*, p. 446.

34. *Ibid.*, pp. 446-447.

35. M. Cadot, *L'image de la Russie...*, *op. cit.*, p. 516.

samment et nous la subirons si nos extravagances et nos iniquités nous rendent dignes d'un tel châtement »³⁶. Et dans la « Lettre trente-sixième », il écrit : « La Russie voit dans l'Europe une proie qui lui sera livrée tôt ou tard par nos dissensions³⁷. »

Il est intéressant de voir la résurgence du mythe cosaque à une époque toute moderne. Rééditant *Aden Arabie* de Paul Nizan, Sartre évoque avec nostalgie « ce temps de la haine, du désir insouvi, de la destruction [...] où André Breton souhaitait voir les Cosaques abreuver leurs chevaux dans le bassin de la Concorde »³⁸.

On notera toutefois que l'assimilation des Russes de 1814 aux Huns n'est pas générale. Jules Michelet, dont la famille ardennaise³⁹ (du côté de sa mère) avait pourtant subi l'occupation russe et qui, d'autre part, nourrissait envers les Russes une haine féroce⁴⁰, ne parle pas, dans *Kosciuszko* ou dans *Les martyrs de la Russie*, des cosaques de 1814⁴¹.

36. Custine, *La Russie en 1839*, préf. de H. Carrère d'Encausse, t. 1, Paris, Solin, 1990, p. 416.

37. Custine, *La Russie en 1839*, op. cit., t. 2, Paris, Solin, 1990, p. 433.

38. Cité par M. Cadot, *L'image de la Russie...*, op. cit., p. 521.

39. Cf. J. Michelet, *Ma jeunesse*, 4^e éd., Paris, 1884 ; Michelet raconte le mois de septembre 1816 qu'il passe, en vacances, chez son oncle et ses tantes de Renwez.

40. Sur les Russes : « Mobiles habitants de l'océan des boues du Nord, où la nature incessamment compose et décompose, résout, dissout, ils semblent tenir de l'eau. "Faux comme l'eau", a dit Shakespeare. — Leurs yeux longs, mais très peu ouverts, ne rappellent pas bien ceux de l'homme. Les grecs appellent les Russes : *Yeux de lézards*, et Mickiewicz a dit, mieux encore, que les vrais Russes avaient des *yeux d'insectes*, brillants, mais sans regard humain. On devine, à les voir, la sensible lacune qui se trouve en cette race. Ce ne sont pas des hommes encore. Nous voulons dire qu'il leur manque l'attribut essentiel de l'homme : la faculté morale, le sens du bien et du mal. », (J. Michelet, *Légendes démocratiques du Nord*, éd. Michel Cadot, Paris, P.U.F., 1968, pp. 83-84 ; rappelé par H. Menegaldo, *Les Russes à Paris 1919-1939*, Paris, Autrement, 1998, p. 41). Il est curieux de voir que Michelet transforme en défaut les « yeux de lézard », dont il a trouvé mention chez Custine ; or chez ce dernier, ces yeux sont au contraire un trait particulièrement agréable des Russes : « Le trait qu'ils ont presque tous dans le regard donne à leur physionomie une expression de sentiment et de malice singulièrement agréable. Les Grecs, dans leur langue créatrice, appelaient les habitants de ces contrées *syromèdes*, mot qui veut dire « œil de lézard » ; le nom latin *sarmates* est venu de là. » (Custine, *La Russie en 1839*, op. cit., p. 287).

41. Cf. J. Michelet, *Légendes démocratiques du Nord*, éd. Michel Cadot, Paris, PUF, 1968.

II. L'OCCUPATION DE 1816-1818

L'occupation d'une partie du territoire français, consécutive aux Conventions de Paris de novembre 1815 n'a curieusement pas retenu l'attention des grands historiens français, qui y ont vu une marge somme toute peu glorieuse du grand livre de l'histoire de France. Cette remarque vaut pour les travaux du XIX^e siècle, ceux de Lacretelle⁴², de Dulaure⁴³, de Lubis⁴⁴, de Vulabellé⁴⁵, de Duvergier de Hauranne⁴⁶, de Lamartine⁴⁷, de Nettement⁴⁸, de Viel-Castel⁴⁹ et même ceux de l'irremplaçable Henri Houssaye. Même les historiens modernes n'ont pas manifesté non plus beaucoup d'intérêt pour ces trois années (Charlét, J. Vidalenc, G. de Bertier de Sauvigny, etc). Il faut aller chercher le travail de l'un des premiers slavistes français, titulaire de la première chaire de russe de Lille, Emile Haumant, pour trouver quelques lignes sur la question⁵⁰. En d'autres termes, cette occupation n'a pas été étudiée au niveau de sa réalité quotidienne, dans la manière dont elle a été vécue à la fois par l'occupant et par l'occupé. Elle n'est rapportée que dans ses grandes lignes, avec une attention focalisée sur les aspects diplomatiques et budgétaires : les traités de Paris et d'Aix-la-Chapelle, qui marquent son début et sa fin. Cette observation s'applique à Crétineau-Joly⁵¹, Albert Sorel⁵², Creux⁵³, qui a cependant consacré un travail spécifique à la dernière période de l'occupation, Robin⁵⁴, qui a étudié les occupations en France en dehors

-
- 42. Ch. de Lacretelle, *Histoire de France pendant la Restauration*, 4 vol., Paris, 1829-1835.
 - 43. J.-A. Dulaure, *Histoire de la Révolution française, depuis 1814 jusqu'à 1830*, t. 4, 1838, p. 361.
 - 44. F.-P. Lubis, *Histoire de la Restauration*, 6 vol., Paris, 1837-1847.
 - 45. A. de Vulabellé, *Histoire des deux restaurations, jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe*, 2e éd., Paris, [s.d.].
 - 46. Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France, 1814-1848*, 8 vol., Paris, 1857-1871.
 - 47. Lamartine, *Histoire de la Restauration*, Paris, 1852, t. 5.
 - 48. A. Nettement, *Histoire de la Restauration*, Paris, 1863-1866, t. 3 et 4.
 - 49. L. de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, 18 vol., 1860-1876.
 - 50. É. Haumant, *La culture française en Russie (1700-1900)*, Paris, 1910, ch. 24 et 25.
 - 51. Crétineau-Joly, *Histoire des traités de 1815 et de leur exécution*, Paris, 1842.
 - 52. A. Sorel, *Le traité de Paris du 20 novembre 1815*, Paris, 1872.
 - 53. J.-H. Creux, *La libération du territoire en 1818*, Paris, 1875.
 - 54. R. Robin, *Des occupations militaires en dehors des occupations de guerre (étude d'histoire diplomatique et de droit international)*, Paris, 1913.

des opérations de guerre, F. Martens⁵⁵, ainsi que Robert André, qui se limite à l'année 1815⁵⁶.

Ce qui est vrai des monographies vaut pour les publications périodiques. L'immense majorité des études porte sur 1814⁵⁷ et 1815. Cette bibliographie immense trahit un désintérêt général pour le destin des corps d'occupation qui sont restés en France en 1816, 1817 et 1818. Les seuls historiens qui se sont intéressés à cette occupation sont les érudits locaux dont les travaux doivent être maniés avec précaution, mais qui sont les seuls à apporter aussi des matériaux précieux, parfois nourris de témoignages personnels.

Or il importe, dans les études, en vogue actuellement, sur les « images des uns chez les autres » et les représentations spéculaires, de bien distinguer ici entre l'invasion et l'occupation. On trouve, par exemple, dans l'iconographie conservée au musée Carnavalet et ailleurs, le mythe du cosaque redevenu « bon sauvage », avide non plus de sang, mais de leçons de grâce, rougissant comme une demoiselle devant les nymphes professionnelles du Palais-Royal⁵⁸. Ce mythe-là, aimable et léger, ne concerne que Paris et les quelques semaines qu'y dura l'occupation russe. Il est totalement inexistant dans les territoires occupés pendant trois ans.

Les troupes d'occupation étaient formées de 150 000 soldats qui étaient, en nombre égal, des Anglais, des Autrichiens, des Prussiens, des Russes ; le dernier cinquième se composait de Bavares, Hanovriens, Saxons, Wurtembergois et autres peuples d'Allemagne.

L'historien qui se penche sur ces trois années a d'abord quelque difficulté à établir précisément l'implantation géographique des troupes russes. Nous avons cherché une carte. Or celle-ci n'existe pas. Les seuls documents officiels sont les arrêtés préfectoraux qui précisent par municipalité les affectations des différents régi-

55. F. Martens, *Recueil des traités et conventions conclues par la Russie avec les puissances étrangères*, t. 14, Saint-Petersbourg, 1905, pp. 312-315.

56. R. André, *L'occupation de la France par les Alliés en 1815 (juillet-novembre)*, Paris, 1924, XIV-184 p.

57. Sur les Russes à Paris en 1814, cf. le catalogue richement illustré de l'exposition « Les Russes à Paris au XIX^e siècle, 1814-1896 » organisée par le musée Carnavalet en 1996 et l'« Introduction » rédigée par Brigitte de Montclos, *Les Russes à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Les musées de la ville de Paris, 1996, pp. 9-20. L'auteur trace une peinture somme toute aimable du séjour parisien des Russes.

58. Cf. *Les Russes à Paris au XIX^e siècle*, op. cit., p. 16 et couverture.

ments⁵⁹. En fait, l'étude de cette occupation présente une particularité essentielle. L'historien qui veut patiemment reconstruire l'occupation russe (les mêmes difficultés l'attendent pour l'histoire des corps anglais, wurtembergeois, prussiens, etc.), doit impérativement s'adresser à d'autres fonds d'archives que les Archives Nationales, les Archives militaires de Vincennes, les archives du Ministère des affaires étrangères, etc. Il doit en outre accéder aux fonds russes (et pour cela, il lui est conseillé de savoir le russe) ; au fonds des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Saint-Pétersbourg, aux archives militaires à Moscou. Mais il doit aussi se rendre aux archives départementales de Lille et ne pas négliger de consulter les archives municipales encore parfois intactes. Un matériau précieux lui sera fourni par les registres des délibérations des conseils municipaux, les correspondances avec les préfets, les archives judiciaires. Seul ce travail permettra de reconstruire plus ou moins bien la vie quotidienne de l'occupation. Nous avons publié une volumineuse étude sur cette occupation en 1980⁶⁰, étude fondée très largement sur des documents inédits. Nous nous proposons ici de mettre en regard l'image des Russes d'une part, telle qu'elle est conservée dans la mémoire collective et représentée dans l'historiographie locale, et d'autre part, ce qui est tout différent, la réalité quotidienne de cette occupation.

Ce n'est que dans les premiers jours de 1816 que le corps d'occupation russe, fort de 30 000 hommes⁶¹, quitte Nancy pour arriver sur les lieux de son cantonnement. Il était composé de régiments de dragons (Courlande, Kinburg, Smolensk, Tver), d'infanterie (Alexopol, Apcheron, Iakoutsk, Narva, Nachenbourg, Nouvelle-Ingrie, Riajsk) et de régiments cosaques, d'une division du génie (sapeurs) et de divisions d'artillerie. Le corps était commandé par

59. Cf. arrêté préfectoral du département du Nord du 4.07.1816 précisant la répartition des troupes. Les projets conservés aux A.E., Mémoires et documents France, t. 700, ff° 31-33, ne comportent pas la ligne frontière de la zone occupée.

60. J. Breuillard, « L'occupation russe en France, 1816-1818 » in *Le 14 décembre 1825. Origine et héritage du mouvement des décembristes*, Paris, Institut d'études slaves, 1980, pp. 9-49. (Collection historique de l'Institut d'études slaves, XXVII).

61. C'est le chiffre fourni par l'arrêté préfectoral (préfecture du Nord) du 4.07.1816. D'autres sources donnent 45 000 (F.-S. Cazin, par exemple), mais à tort. L'état précis conservé aux A.E. donne 30 054 hommes.

le comte Michel Vorontsov⁶², qui se rend alors à Maubeuge, où était fixé le quartier-général russe. Celui-ci avait à sa tête le général Gouriev. La zone russe part de la frontière « belge » (il faudrait dire « néerlandaise », pour éviter l'anachronisme) à Saint-Saulve près de Valenciennes ; la ligne s'infléchissait vers le sud, en englobant Solesmes et Le Cateau. L'arrondissement d'Avesnes était totalement occupé. La ligne franchissait le département de l'Aisne non loin de la frontière belge, dans la partie nord de l'arrondissement de Vervins, en englobant Le Nouvion, La Capelle et Hirson. Dans le département des Ardennes, les troupes russes occupaient trois arrondissements : ceux de Rocroi, Rethel et Vouziers. La zone russe s'étendait donc le long de la frontière sur plus de 120 km et sur une largeur comprise entre 20 et 60 km.

Le début de l'occupation

Jusqu'en novembre 1815, les troupes russes cantonnées en Lorraine paraissent avoir été sévèrement encadrées. Roger André remarque que, dès 1815, « la façon d'agir [des Russes,—J.B.] est correcte et sage ; on préfère les Russes à des troupes d'autres nations ; on reconnaît que leurs chefs maintiennent la discipline [...]. C'est même seulement en faveur des officiers russes que des manifestations d'une sympathie indéniable ont été faites »⁶³. Dès cette date, les Russes semblent en effet être distingués parmi les autres coalisés. Eux seuls paraissent avoir bénéficié d'un préjugé favorable. Sans doute savait-on que le tsar s'était fermement opposé aux projets de démembrement de la France, ainsi qu'à la volonté du roi de Prusse de détruire les places fortes dont les alliés n'avaient pu déposséder la France⁶⁴. Un signe qui ne trompe pas est le vœu constant des conseils municipaux d'accueillir des Russes de préfé-

62. Mikhaïl Semenovitch Vorontsov (Saint-Petersbourg 1782-Odessa 1856) ; plus tard gouverneur de la Nouvelle-Russie et de Bessarabie ; Nicolas Ier lui confie le commandement de la Caucase en 1844 ; fils de Semen Romanovitch Vorontsov (1754-1832), ambassadeur de Russie à Londres pendant plus de 40 ans ; cf. *Arxiv kn. Voroncova*, kn. 37, Moscou, 1891, pp. 68-69 et surtout M.M. Ščerbinin, *Biografija Mixaila Semenoviča Voroncova*, Saint-Petersbourg, 1859.

63. R. André, *op. cit.*, pp. 142-143.

64. Cf. Dinaux, « Destruction des places fortes dans le Nord en 1815 », *Archives historiques du Nord*, 3e série, t. 3, p. 308.

rence à des Prussiens. L'historien local Lucien Boulet en parle avec quelque scepticisme : « Rocroi, paraît-il, s'estima favorisé d'avoir reçu une garnison russe »⁶⁵. C'est pourtant un fait incontestable, consigné dans les archives. Un autre signe, certes paradoxal, est la désillusion des populations nouvellement occupées par les Russes, en janvier 1816.

À la fin de 1815, alors que la discipline des Russes s'est considérablement dégradée, le fondé de pouvoir auprès du corps russe d'occupation, le lieutenant-colonel Amédée Hippolyte, marquis de Brossard⁶⁶, mande au duc de Richelieu, ancien gouverneur d'Odessa et de Nouvelle-Russie, devenu en 1815 président du conseil : « Le début des Russes dans leurs cantonnements n'a pas été heureux. Ce que j'avais trop malheureusement prévu est arrivé. Le désordre est extrême dans l'arrondissement d'Avesnes, et il n'est pas moindre dans celui de Cambrai »⁶⁷. Cet ancien officier de la Grande armée, qui avait fait toute la campagne de 1812 est sans illusions sur les Russes, qui sont pour lui d'abord des barbares : « La barbarie, et c'est le mot, des individus lutte contre les institutions ; du moment que le fouet cesse d'être levé, les mauvaises habitudes reprennent leur cours avec la même intensité »⁶⁸.

Il suffit de parcourir l'analyse de la correspondance générale aux Archives militaires de Vincennes pour se convaincre que les premiers mois de 1816 forment une lugubre litanie d'exactions et de barbaries de toutes sortes, perpétrées par les troupes russes. Le 1er janvier, le maire d'Escandœuvres est rossé par trois cosaques. Le 2, celui de Montigny se plaint des violences des Russes envers la population ; le 4, les maires des villages du Nord de Saint-Martin, Vandegies, Saint-Souplet, font état de cruautés. Le 5, les notables de Givet et de Charlemont informent le préfet des

65. L. Boulet, *Histoire de Rocroi*, Les Cahiers d'études ardennaises, n° 3, Mézières, 1888, p. 48.

66. Amédée Hippolyte de Brossard, major en 1815, puis lieutenant-colonel de cavalerie, puis général. Aide-de-camp du général Foix en Espagne, puis du général de Laborde en Russie, il sauva celui-ci à la Berezina. Rallié à la Restauration, il fut chargé de missions de liaisons avec l'état-major russe. Alexandre I^{er} lui donne l'ordre de Sainte-Anne de 2^e classe. Colonel promu général, il commande le corps d'Oran en 1836. Son opposition à Bugeaud lui valut un douloureux procès dont il sortit acquitté.

67. A.E., Mémoires et documents France, t. 708, f° 56, Lille, 3.01.1816.

68. A.E., Mémoires et documents France, t. 708, f° 39, Brossard à Richelieu, Lille, janvier 1816.

Ardennes que l'arrivée des Russes « a augmenté les souffrances des habitants, beaucoup ont abandonné leur maison et l'on peut attendre un exode en masse ». Pour sept jours, du 29 décembre au 4 janvier, la table des officiers arrivés à Givet a coûté « treize cent vingt un francs cinquante centimes », à payer le jour même⁶⁹. Autrement dit, les conventions du 20 novembre⁷⁰ sont bafouées sans vergogne. Le maire de Givet écrit le même jour à Richelieu qu'« il ne peut entrer dans les vues bienfaisantes de Sa Majesté et dans celles de Votre Excellence d'écraser une portion de la France pour la totalité »⁷¹ et qualifie d'« effrayante » la dépense de table pour les deux généraux et le chef d'état-major. Toujours à Givet, le même jour, le juge de paix propose au maire, le chevalier de Behr, d'abriter chez lui les audiences du tribunal, mais demande en échange d'être dispensé de loger les militaires⁷², ce qui est un signe assez sûr de l'attitude envers les Russes. Le 6, le sous-préfet de Cambrai mande au général russe Lissanovitch que « la conduite des troupes russes [...] est celle d'une armée entrée à discrétion dans un pays ennemi et non celle de troupes amies ». Le 7, le commandant de la 16^e division signale que « les cosaques stationnés sur la route de Valenciennes [...] empêchent les douaniers d'exercer leurs fonctions et la contrebande se fait de jour comme de nuit, sans obstacle ». Le 9, le préfet des Ardennes mande à Richelieu le procès-verbal des exactions commises par les troupes russes contre les habitants de Revin. Il ne se passe pas un jour sans de nouvelles violences. Le 18 janvier, les habitants de Landrecies « en sont à regretter les Prussiens ». Même regret chez le maire de Forest : « Nous attendions le cantonnement des Russes dont on disait tant de bien avec une espèce d'impatience ; mais depuis que nous avons ceux-ci, nous regretterions bientôt les premiers »⁷³. Cette litanie se prolonge jusqu'à la fin de février 1816.

69. Le maire de Givet au préfet des Ardennes, A.M. Givet, 5.01.1816.

70. Aux termes du traité du 20 novembre, la France devait, en cinq ans, payer aux étrangers 700 millions en numéraire et 130 millions pour l'entretien des 150 000 hommes des troupes d'occupation. Il fallait ajouter à ces sommes la liquidation des dettes intérieures et extérieures, que la France s'était engagée à solder.

71. *Ibid.*

72. Document aimablement communiqué par René Goin.—J.B.

73. A.E., Mémoires et documents France, t. 708, f° 92, le maire de Forest au procureur général du roi à Douai [s. d.).

L'action de Vorontsov

En deux semaines, la situation change radicalement. La *Correspondance générale* des archives militaires montre qu'à partir de la mi-mars 1816 jusqu'à la fin de 1818, les troupes russes ne font pratiquement plus parler d'elles. Le fait est d'autant plus significatif qu'en regard, les troupes saxonnes et prussiennes rivalisent d'exactions extrêmement graves. La mise au pas des troupes russes fut rapide, résolue, définitive. Cela ne signifie pas que cessèrent les malentendus et les conflits pour les 32 mois restants. Il y en eut de nombreux. Mais les faits de violence physique commis par les Russes devinrent l'exception. Il n'est pas douteux que ce résultat était l'œuvre directe du comte Vorontsov. Là encore, il faut entrer dans le détail des faits. Les archives du tribunal d'Avesnes (auquel est rattaché aujourd'hui encore Maubeuge) mentionnent trois viols en trois ans. C'est trois de trop, certes, mais il faut bien reconnaître que, statistiquement, et en regard des années 1814 et 1815, c'est infime. Le tribunal militaire russe condamna les trois coupables aux baguettes. Deux remontèrent six fois une haie de 500 hommes. Le troisième 12 fois une haie de mille hommes. On ne survivait évidemment pas à 12 000 coups de baguettes. La sévérité de Vorontsov apparaît dans l'intéressant mémoire en français qu'il dressa lui-même dans le « Bordereau des crimes découverts et punis par moi depuis mon arrivée à Maubeuge », mémoire conservé aux archives de la Guerre, envoyé à Richelieu au début de février 1816. On y lit que « le 30 janvier, un soldat a été fusillé et un autre puni des baguettes pour vol avec effraction ». Cette sévérité impressionna la population et parfois même...la choqua. Presque tous les travaux des historiens locaux la mentionnent. Pierrart, l'auteur de *L'Histoire de la ville de Maubeuge*, parle ainsi avec compassion des « terribles châtements qu'ils [les soldats russes — J.B.] enduraient pour les moindres délits ».

Relations avec la population

Quelles furent les sources de conflit avec la population ? Comment Vorontsov s'efforça-t-il de les résoudre ? Nous nous appuierons sur quelques cas.

Les bains russes

Parmi les sources les plus bénignes de conflit, il faut citer les bains russes. La place récurrente, obsessionnelle, des bains russes dans les fantasmes des voyageurs occidentaux depuis le Moyen Âge a été pertinemment étudiée par Galina Kabakova et Alexandre Stroeve⁷⁴. Les trois années d'occupation de 1816-1818 ajoutent une page supplémentaire à cette histoire, et confirment les préventions d'un Swinton⁷⁵. Ces étuves frappèrent vivement les habitants, en particulier la pratique consistant à se précipiter dans l'eau glacée, nus, en sortant de l'étuve. Le commandant de la garnison de Givet (le « Gibraltar français »), le baron balte Löwenstern, écrit en français à ce sujet : « Rien de curieux que l'étonnement des habitants à ce spectacle ». Les historiens de Givet Lartigue et Lecatte mentionnent en tout premier lieu la construction des bains : « [L'administration] organisa, suivant la mode moscovite, des bains à vapeur dans les corps-de-garde du fort de Rome, du rivage, de la porte de France »⁷⁶. Il est intéressant que certains historiens locaux ne retiennent de cette occupation russe que les bains, dont la tradition orale a conservé longtemps le souvenir. Le bain russe, où l'on va nu, où les hommes se fouaillent mutuellement à grands coups de rameaux de bouleau, parut à la population française une habitude hautement barbare, orientale, asiatique, caractéristique d'« êtres primitifs », comme le note naïvement Béroutiaux, moralement extrêmement suspecte, en tout cas condamnée par le clergé local. On retrouve là la condamnation puritaine d'un janséniste comme l'abbé Jacques Jubé, qui, quelque quatre-vingts ans plus tôt, séjourna en Russie et laissa un mémoire extrêmement précieux, découvert par Michel Mervaud et excellemment édité et commenté. Jubé condamne cette « chose affreuse » que sont les bains publics dans lesquels il aperçoit, comme le souligne M. Mervaud, « “une résurrection, hommes et femmes nus comme la main”, mais une

74. G. Kabakova, Al. Stroeve, « Les voyageurs aux bains russes », *Revue des études slaves*, t. LXIX/4, Paris, 1997, pp. 505-518.

75. A. Swinton, *Voyage en Norvège, au Danemark et en Russie, 1788, 1789, 1790 et 1791*, Paris, 1798.

76. Lartigue & Lecatte, *Givet. Recherches historiques*, Givet, 1867, p. 238.

résurrection "qui mène en droiture à la mort seconde" »⁷⁷. Les bains sont des lieux de perdition où se transmettent les maladies vénériennes : « Quoique la curiosité des étrangers ne manque guère à les porter à voir les bains de Russie, je ne croi pas qu'elle soit du nombre de celles qui soient permises à un honête homme »⁷⁸. Béroutiaux signale « que les soldats russes se baignaient dans la Meuse en plein hiver, après avoir cassé la glace dont elle était recouverte ; au sortir du bain, ils se précipitaient dans les chambres surchauffées des maisons bordant la rivière »⁷⁹. L'habitude de se baigner nus a énormément choqué les populations et ce n'est pas par hasard qu'un Russe qui se baignait dans une rivière du Nord, « fut atteint à la tête par un coup de pierre qui lui était lancé par un Français et dont il fut blessé jusqu'à effusion de sang »⁸⁰. Il est intéressant que les bains russes servent de révélateur au mythe du sauvage venu de la tartarie, c'est-à-dire de la barbarie. Fallait-il donc avoir le corps et l'âme souillés pour le faire ainsi rougir et transpirer furieusement à grands coups de branchages ! Löwenstern, qui avait le souci de la santé de ses soldats⁸¹, s'amuse des réactions des habitants de Givet. Il note que si le soldat russe n'est pas « très propre dans ses vêtements, il l'est davantage quant à son corps. Par la même raison, le soldat russe se passera plutôt d'un lit que d'un bain, à l'opposé du soldat français, qui tient sur-

77. Jacques Jubé, *La Religion, les mœurs et les usages des Moscovites*, texte présenté et annoté par Michel Mervaud, Oxford, The Voltaire Foundation, 1992, p. 78. La découverte de M. Mervaud est une contribution capitale à l'étude des perceptions comparées entre la France et la Russie. L'« Introduction » de 78 pages est une mine de références.

78. J. Jubé, *op. cit.*, p. 135.

79. Al. Béroutiaux, *op. cit.*, pp. 61-62.

80. A.D. du Nord, 3 U 122/3, Archives du tribunal d'Avesnes, 26.08.1818.

81. En février 1816, il exige la fermeture des maisons closes de Givet. Le maire s'en plaint auprès du procureur du roi à Avesnes : « M. le commandant d'armées m'a prévenu par sa lettre du 6 de ce mois qu'il existait à Givet et à Charlemont des maisons de débauche où les soldats se corrompaient et gagnaient la funeste maladie qui en est la suite ; il m'invite d'y veiller et de faire disparaître les personnes qui habitent ces maisons ; je ne vois pas quelle conduite je dois tenir à cet égard, surtout à l'égard de celles de ces personnes qui sont domiciliées : les remontrances ne feront rien, il faudrait des peines. », A.M. de Givet, le maire au procureur d'Avesnes, 9.03.1816. (communiqué par René Goin). Les mêmes préoccupations prophylactiques animaient le général de Ziethen, commandant du corps prussien, demande au préfet des Ardennes d'intervenir auprès des maires afin que les « filles publiques » soient arrêtées « et remises à l'autorité française ». (A.M. de Revin, le comte de la Salle, préfet des Ardennes, aux maires des arrondissements de Mézières et de Sedan. 3.02.1817.).

tout à briller extérieurement, et se baigne fort rarement »⁸². Il ajoute : « Les Français furent très étonnés lorsque j'eus établi des bains russes dans des corps de garde inoccupés, et qu'ils virent se présenter des bataillons pour se faire cuire comme des écrevisses, et, tout rouges de sueur, se précipiter dans la Meuse, qui quelquefois charriait des glaces, puis en sortir, pour se replacer dans la fournaise, s'habiller, se bien porter, et retourner gaiement dans leurs casernes, bien convaincus qu'il ne restait pas une tache sur leur corps et que leurs muscles étaient devenus d'acier »⁸³. Un brin libertin, le colonel livonien ajoute : « Rien de curieux comme la stupéfaction des habitants à ce spectacle ! Les femmes étaient surtout friandes de contempler nos soldats sortir de la Meuse en gladiateurs intrépides. J'en fis des excuses à quelques-unes d'entre elles, mais pas moyen de trouver des paravents pour tant de grenadiers, et le lorgnon continuait d'aller son train, ce qui me rassurait sur mes scrupules »⁸⁴.

La construction de ces étuves souleva des difficultés sans nombre. C'est d'autant plus surprenant que les frais de construction n'incombaient pas aux municipalités, mais étaient supportés par les Russes. Dès le début de son commandement, Vorontsov distribua à chaque unité une somme de 100 francs pour construire des bains. Dans cet ordre, publié en français par les soins de la préfecture du Nord⁸⁵, Vorontsov formule le vœu « que tout soldat russe puisse aller au bain une fois par semaine et que cessent les doléances du gouvernement français à ce sujet ». Mais seule l'autorité française était habilitée à délivrer le permis de construire et sa mauvaise volonté était patente. En janvier 1817 à Bavay, soit un an après l'arrivée des Russes, le colonel Arséniev se plaint en français (avec un russisme caractéristique) que « la chose traîne un an et demi, sans avoir le moindre résultat de leur côté »⁸⁶. Il fallut une année supplémentaire pour qu'en mars 1818, quelques mois avant le dé-

82. Bibliothèque Nationale de Saint-Pétersbourg, département des manuscrits, Mémoires du baron Löwenstern, cahier n° 12, f° 88.

83. *Ibid.*, ff° 88-89.

84. *Ibid.*, f° 89.

85. Ordre du jour de Vorontsov à Maubeuge du 16.02.1816 : « Désirant procurer les moyens aux régiments de chauffer des bains si nécessaires d'après nos habitudes, je ferai délivrer à chaque compagnie d'infanterie et d'artillerie, à chaque escadron de dragons, état-major du régiment et à chaque parc d'artillerie cent francs », Actes de la préfecture du Nord, 22.02.1816.

86. A.M. Bavay, Correspondance, 17.01.1817.

part des Russes, le conseil municipal donne son accord. Ce petit fait qui, à première vue, ne prête pas à conséquences, montre combien Vorontsov se souciait du confort du simple soldat. Löwenstern donne sur ce plan de multiples exemples concrets. Il note qu'en France le soldat russe « conserva la nourriture de son pays, la même boisson ; il lui fut fourni en plus l'eau-de-vie et les lits : chaque couchette se trouva composée d'une pailleasse qu'on renouvelait tous les quinze jours ; d'un excellent matelas de crin, de deux draps et d'une bonne couverture de laine. Nos soldats se façonnèrent bien vite à ce luxe, ignoré du plus riche paysan russe »⁸⁷.

Le casernement

Une autre source de conflits provenait du casernement. On sait qu'en Russie, comme l'écrit Nicolas Tourguenev, le « doyen des émigrés russes » (comme l'appelle, dans sa thèse, Michel Cadot), « le système du casernement n'[était] appliqué que sur une échelle très bornée ; à l'exception des deux capitales, il y a à peine quelques casernes dans les cantonnements. On est donc réduit à loger les soldats chez les habitants »⁸⁸. Afin d'épargner aux habitants le logement des soldats, toujours lourd de risques, le gouvernement français chercha à hâter leur casernement. En janvier 1816, l'ingénieur général Cordier, à Lille, rappelle au préfet du Nord la « nécessité d'obtenir le casernement de toutes les troupes étrangères ». Vorontsov dut user de toute son autorité pour loger ses soldats dans des bâtiments hâtivement construits. Dès mars 1816, ce casernement était presque entièrement réalisé, en dépit des résistances opposées dès les premiers jours de janvier 1816 par les officiers russes⁸⁹. L'œuvre de Vorontsov se distingue ici clairement de celle de ses homologues étrangers. Dans son étude de l'occupa-

87. J. Breuillard, « L'occupation russe à Givet de 1816 à 1818, d'après les Mémoires du général-baron V.I. Löwenstern », *Revue historique ardennaise*, t. 12, Charleville-Mézières, 1977, pp. 69-70.

88. N.I. Tourguenev, *La Russie et les Russes*, t. 2, Paris, 1847, p. 437.

89. A.M. d'Avesnes. Prissette, sous-préfet d'Avesnes, au maire, le 3.01.1816 : « Je suis vraiment affligé, Monsieur, des tracasseries que vous éprouvez de la part de MM. les officiers russes au sujet des logements que vous aviez disposés pour eux et du refus qu'ils font de caserner les militaires dans les bâtiments que vous proposiez d'affecter à cet usage ».

tion du Nord de 1814 à 1818, Max Bruchet signale que, dans les autres zones, les commandants et les officiers supérieurs n'affranchissaient pas les habitants du logement chez les particuliers⁹⁰. Un autre fait est significatif. En janvier 1818, au Cateau, les lanciers de la 12^e division, casernés dans des locaux insalubres, furent infectés par une grave ophtalmie. Vorontsov n'en attendit pas moins la contamination de 400 soldats avant d'autoriser le logement chez les particuliers. Löwenstern rapporte à ce sujet qu'en 1819, ce retard causa la cécité définitive de 93 soldats. Il n'en demeure pas moins que Paris s'émut considérablement de cette mesure et que Vorontsov dut rendre compte à Richelieu. Vorontsov est ici déchiré entre sa volonté de soigner le simple soldat et son souci de ménager la population. Ce souci a été maintes fois signalé par son biographe russe M.P. Chtcherbinine.

Le ravitaillement

Tout au long de l'occupation se posa le problème de la mauvaise qualité des subsistances. Les fournisseurs essayèrent à plusieurs reprises d'écouler des denrées de mauvaise qualité. L'exemple le plus parlant est celui des farines sablées. En mars 1817, le pain cuit à l'aide d'une farine livrée par un fournisseur malhonnête de Saint-Omer, se trouva contenir, comme le rapporte le sous-préfet au maire de Maubeuge, « une telle quantité de sable qu'on ne pouvait le mâcher sous la dent ». L'ampleur de l'escroquerie apparaît dans le rapport de l'ordonnateur Lajard au ministre de la Guerre, le maréchal Clarke : « Il avait été extrait [...] 79 kilogrammes de sable de 45 sacs de grains »⁹¹. Il est curieux de voir que les Russes ont d'abord accepté — et consommé ! — les deux premières livraisons. Mais comprenant que leurs protestations étaient simplement ignorées, ils refusèrent la troisième et se servirent chez les boulangers. Le sous-préfet d'Avesnes Prissette écrivit directement (sans respecter la voie hiérarchique) au maréchal Clarke : « Nous devons tout de même tâcher que les gens ne meurent pas de faim ». L'escroquerie des fournisseurs français fut jugée « très grave » par

90. M. Bruchet, « L'invasion et l'occupation du département du Nord par les Alliés, 1814-1818 », *Revue du Nord*, t. 7, 1921, p. 33.

91. Le ministre de la Guerre au préfet du Nord, 31.05.1817.

Rémusat⁹², préfet du Nord, surtout « en raison de l'influence désastreuse sur l'opinion et les sentiments des troupes étrangères » Les fournisseurs furent sévèrement punis et, le 22 juin, M. Prissette demandait « si le comte Vorontsov était satisfait ? » Un an plus tard, Prissette continuait de veiller attentivement « à l'extraction des corps étrangers et en particulier du sable » dans la farine expédiée à Maubeuge. En mai 1816, à Rocroi, un cas semblable se produisit. Il est intéressant qu'il fut traité différemment. L'historien local Jean Garand, qui, malgré un précieux travail d'archivage⁹³, ne remplace pas toujours les données locales dans le contexte qui leur donne sens, aperçoit ici l'exigence extravagante des Russes et leur volonté de provoquer un scandale sous n'importe quel prétexte. L'examen attentif montre que Garand interprète les faits de manière erronée. Vorontsov fit au contraire preuve de patience et ne se décida à récuser la farine livrée qu'une fois convaincu que sa demande avait été rejetée. On aperçoit clairement sur cet exemple son double souci : celui de ses soldats et celui de la population.

Les conflits avec les douaniers

Beaucoup plus grave fut la détérioration des relations entre les militaires russes et ceux que Vorontsov lui-même, dans sa correspondance privée avec A.A. Zakrevski, appelait « les canailles de douaniers » Les conventions de novembre 1815 stipulaient que « les commandants des troupes alliées ne feront aucun obstacle aux mesures prises par les employés de cette administration [la douane,—J.B.] dans leur lutte avec la contrebande, ils leur prêteront le cas échéant assistance (art. 6) » Et Vorontsov assura en effet Wellington qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour seconder les douaniers français. Les relations se tendirent cependant rapidement. Là encore, il est indispensable d'entrer dans le détail si nous voulons apprécier correctement la conduite de Vorontsov Limitons-nous à deux faits. Le 14 mars 1816, à Grand-Wargny, deux douaniers voulurent intercepter deux cosaques qui regagnaient leur caserne. L'un d'eux, comme l'écrit Vorontsov à

92. Il s'agit d'Auguste-Laurent (1762-1823), gendre de Vergennes.

93. J. Garand, *Inventaire commenté des archives municipales de Revin (Ardennes)*, Revin, 1971, auquel on ajoutera l'additif publié en 1973.

Wellington, « ne comprenant pas ce que les douaniers lui voulaient, poursuivit son chemin ; alors l'un des douaniers ouvrit le feu et tua le cosaque ». Quelques mois plus tard, dans l'estaminet d'Alexandre Clobourge, cabaretier à Larouillies, trois douaniers sabrèrent des soldats russes désarmés. Le certificat médical établi par le médecin russe signale « plusieurs blessures sur la partie supérieure de la tête, pénétrant jusqu'à l'os, toutes produites par des instruments tranchants, dont le pronostic pour la guérison est mince »⁹⁴. Vorontsov souligna l'attitude irréprochable de ses soldats : « Quand les soldats russes accoururent aux clameurs de leurs camarades et désarmèrent les douaniers, ils montrèrent une telle discipline que non seulement ils ne tirèrent pas vengeance, mais, que, sans les toucher, ils les conduisirent à leur officier qui les remit aux autorités françaises ». Vorontsov s'adressa à Wellington : « Nos officiers interdisent à leurs soldats de se venger des douaniers, mais l'irritation est à son comble, et si elle éclate, il y aura de grands malheurs ». L'affaire de Larouillies ne s'en tint pas là. Apprenant que le procureur du roi à Avesnes avait immédiatement relâché les inculpés, et que l'un d'eux s'était enfui, Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France, demanda à Richelieu « de manifester la condamnation du roi dans la conduite du procureur général à Douai, du procureur du roi à Avesnes et aussi du directeur général des douanes, qui en la circonstance n'ont pas fait leur devoir ou s'en sont acquittés avec négligence ». L'inspecteur des douanes Dizier, envoyé de Paris à Vorontsov, le trouva « courroucé et peu désireux d'entendre des paroles d'apaisement. [...] Il dit que l'affaire est allée si loin que seul Paris peut prendre des mesures, que les employés des douanes commettent toutes sortes d'exaction contre les Russes, et que ceux-ci prendront bientôt des mesures de rétorsion ». Richelieu prit lui-même l'affaire en main. Mettant en doute la sincérité du lieutenant de gendarmerie d'Avesnes, il représenta au maréchal Clarke, ministre de la Guerre, « les conséquences si sérieuses de ces fautes quand elles concernent les troupes d'occupation. De son côté, Decazes, ministre de l'Intérieur, bombardait d'instructions le sous-préfet d'Avesnes Prissette. Richelieu exigea du garde des sceaux la révocation du procureur d'Avesnes. Cette mesure parut satisfaire Vorontsov. Le directeur de la douane de Valenciennes, qui avait été dépêché auprès de

94. A.D. du Nord. Cour d'assises de Douai. 2 U 155/67, 9.06.1816.

Vorontsov et du général Poncet, conclut son rapport en ces termes : « Je suis très satisfait de leur accueil et de notre entretien. Nos peuples sympathisent facilement ». Le 3 juillet, rasséréiné, le directeur général des douanes écrivit à Richelieu : « Ce général [i.e. Vorontsov,—J.B.], essentiellement loyal et franc, paraît aujourd'hui pleinement satisfait des mesures que j'ai prises pour réprimer les torts des préposés envers les soldats russes »⁹⁵. Son subordonné, directeur des douanes à Valenciennes, après une soirée chez le général Poncet, fait chorus : « J'ai été extrêmement satisfait de leur accueil et de leur entretien ; cette nation a un caractère facile à sympathiser avec la nôtre ; en lui manifestant beaucoup de franchise et de loyauté, on est certain de bien vivre avec eux »⁹⁶. La partie française semble bien, à cette occasion, avoir eu peur. Le directeur général des douanes manifesta une vigilance extrême au moindre heurt entre ses administrés et les Russes. Ainsi, le 9 janvier 1818, après les trois semonces réglementaires, des douaniers ouvrirent le feu sur Ignati Ivanov, caporal au régiment de Smolensk-Dragons, sur son camarade Dmitri Vassiliev, ainsi que sur leur complice français, le colporteur Benjamin Deudon. Ces trois-là étaient pris en flagrant délit de contrebande de tabac en feuilles. La seule victime fut l'un des chevaux. Il est intéressant que la direction générale des douanes se crut tenue de s'excuser auprès de Vorontsov et que celui-ci intervint pour défendre les douaniers qui, entre-temps, avaient été suspendus. On mesure sur cet exemple la différence d'appréciation entre les autorités locales et parisiennes.

Les archives du tribunal d'Avesnes

Les Conventions de novembre 1815 stipulaient que les Français relevaient de la juridiction française, alors que les Russes étaient justiciables des tribunaux militaires russes. Les archives du tribunal d'Avesnes fournissent à ce sujet un riche matériau permettant d'apprécier les relations entre la population et les militaires russes.

95. A.E., Mémoires et documents France, t. 708, f° 182, le Directeur général des douanes à Richelieu, 3.07.1816.

96. *Ibid.*, f° 187, le Directeur des douanes à Valenciennes au Directeur général des douanes, 29.06.1816. La complaisance du fonctionnaire français a des accents qui indisposent.

Ces archives sont aujourd'hui conservées aux Archives départementales de Lille. Quant à l'autre tribunal dont relevaient les Français impliqués dans des affaires avec les Russes, à savoir le tribunal de Charleville, elles sont perdues, les séries modernes des archives départementales des Ardennes ayant été détruites en 1940. Les archives d'Avesnes permettent de voir dans quels types de délits — commis par des Français — étaient victimes les Russes. Elles permettent aussi de voir à quelles sanctions étaient condamnés les Français par leur compatriotes. Comme nous l'avons observé, la conduite des Russes s'améliora brusquement dès mars 1816. Cette amélioration fut définitive. Mais on ne peut en dire autant de la population française, d'abord soumise dans les premiers mois de l'occupation, puis s'enhardissant manifestement au fil du temps, jusqu'à multiplier les voies de fait dans les derniers mois. Une chose doit être soulignée ici, qui est ce que mon collègue Maurice Colin, professeur honoraire de l'université de Dijon, de souche ardennaise, appelle le « patriotisme des frontières ». Dans le nord et le nord-est de la France, le petit peuple avait vécu Waterloo comme une catastrophe nationale. Rien de commun ici avec les sentiments anti-napoléoniens qui caractérisaient la Provence et une bonne partie de la France méridionale. Les régions du nord, dévastées par les guerres (de la Révolution à la Deuxième Guerre mondiale, Maubeuge fut détruite à six reprises), ont développé un patriotisme déterminé et intransigeant. Dans un style qui n'est pas sans annoncer un certain discours repris plus tard par Vichy, le sous-préfet de Vouziers s'en plaignait auprès de Decazes : « Dans les départements du nord et de l'est de la France, les paysans n'ont pas encore abandonné les errements révolutionnaires. Les habitants de mon département sont entichés des idées de richesse, de gloire et de grandeur dont on les a si longtemps bercés ». Il était clair que pour le petit peuple, les chers alliés étaient restés les ennemis. Comme l'a écrit le regretté Jean Mossay, qui s'intéressa le premier aux archives du tribunal d'Avesnes, « dès qu'un vol était commis, un délit quelconque, si le coupable n'était pas découvert, aussitôt on accusait les Russes. On les chargeait de tous les péchés d'Israël, parfois sans le moindre élément de preuve »⁹⁷. Les crimes commis

97. J. Mossay, « L'occupation russe de 1815-1818 dans l'arrondissement d'Avesnes. Quelques renseignements inédits », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'arrondissement d'Avesnes*, 1932, p. 60.

contre les Russes de mars 1816 à novembre 1818 sont en effet innombrables et beaucoup plus graves que les délits commis par les Russes. Ce qui apparaît clairement ici, c'est la partialité flagrante des juges français. Citons quelques exemples, car seuls les exemples sont parlants. Le 10 février 1817, le barbier Simon Douthnik, du régiment d'Alexopol, qui rasait les soldats en se rendant d'un village à l'autre, est rossé par des inconnus près de Wargnies. Le général russe se plaint avec tact, se déclarant convaincu que les agresseurs sont « des brigands qui habitent la Belgique »⁹⁸. Le 22 mars, un grenadier de la division de Lissanevitch est tué à Forest ; le crime ne sera pas élucidé. Le 10 avril, à Avesnes, une patrouille de la garde nationale moleste dans la grand-rue des soldats russes. A Avesnes toujours, Meurant, préposé au chauffage des troupes russes, frappe des soldats à coups de bûches. Le 5 août, le nommé Basire injurie les soldats russes et engage l'un d'eux « à changer sa médaille pour en prendre une à l'effigie de l'usurpateur ». Grand émoi, on s'en doute, au Parquet général ! Le meunier Bertaux et son employé, qui ont fourché grièvement plusieurs Russes, bénéficient d'un non-lieu. Le forgeron Barbier, de Givet, qui a rossé un Russe, est condamné à trois jours de prison. Même peine pour Michaux, à Maubeuge, qui a souffleté violemment un sergent russe. Les attendus du tribunal sont édifiants : Michaux « convient qu'il aurait pu par accident lui toucher la figure avec la main, mais sans aucune intention, ce qui présente une cause atténuante ». Même peine pour Florent Moreau, voiturier, qui a écrasé de ses poings le visage d'un soldat russe. Non-lieu pour un apothicaire de Landrecies, qui a blessé grièvement deux soldats. Les juges estimèrent que les faits « n'étaient pas prouvés », attendu que « le sang qui a paru sur la figure du soldat provient d'une ancienne blessure ». Un paysan, qui a rossé deux Russes logés chez lui, bénéficie d'un non-lieu en raison de l'absence de preuves. Il les avait en outre traités de « diables » et d'« ours ». Comme la noté Jean-Claude Roberti⁹⁹, le Russe est en effet depuis longtemps un ours dans la représentation populaire française¹⁰⁰, et Brossard, dans son rapport de 1816, avait écrit : « Les Russes sont

98. *Ibid.*, pp. 61-62.

99. Cf. M. Mervaud, J.-Cl. Roberti, *Une infinie brutalité. L'image de la Russie dans la France des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Institut d'études slaves, 1991, p. 107, n. 2.

100. Sur l'ours, hypostase du cosaque et, plus largement, du Russe, cf. G. Kabakova, « Mangeur de chandelles... », art. cit., pp. 220-221.

des ours muselés qui ne marchent sur deux pieds que quand le bâton est levé »¹⁰¹. Non-lieu aussi pour son domestique, qui a bu l'eau de vie de ces militaires et a « remplacé cette eau de vie par de l'urine dont il aurait rempli la bouteille ». Non-lieu encore pour les deux douaniers qui ont tiré à plusieurs reprises sur Michel Sazanov, musicien du 10^e régiment de chasseurs, et l'ont accommodé, pour faire bonne mesure, d'un coup de crosse sur le front, et d'un autre sur la tête. A Bavay, André Flamant, qui a assommé à coups de poings... deux officiers russes, est condamné à un jour de prison et à un franc d'amende. Cette énumération pourrait être prolongée encore longtemps. La partialité manifeste des juges français irritait au plus haut point Vorontsov et ne l'aidait guère à maintenir la discipline dans les rangs de son corps. On aperçoit là à nouveau une contradiction entre l'action des autorités supérieures françaises, qui redoutaient les complications diplomatiques, et la véritable « résistance » des fonctionnaires locaux. Dès 1816, la chose n'avait pas échappé à Pozzo di Borgo, qui avait écrit à Richelieu : « Depuis longtemps on a observé l'indifférence la plus marquée dans l'exercice de leurs fonctions lorsqu'il s'agit soit de réparer un tort ou de punir un crime causés contre des militaires russes »¹⁰². Richelieu s'adressa immédiatement au garde des sceaux : « Certains tribunaux n'ont pas fait leur devoir et ont montré une indulgence excessive envers les coupables. Les ordres que j'ai donnés, que transmettra M. le Chancelier, les empêcheront de l'oublier à l'avenir ». En mai 1817, cependant, les assises de la Marne acquittèrent deux Français accusés d'avoir assassiné un capitaine russe. Le capitaine Vannoise, représentant du gouvernement français près l'armée russe, manda aussitôt à Richelieu : « J'ai tout lieu de supposer que le Cte de Woronzow, sitôt qu'il sera instruit de la mise en liberté des deux prévenus, ne manquera pas de porter plainte à V.E. sur la partialité qui a dirigé l'instruction de cette affaire »¹⁰³. Vorontsov se plaignit en effet auprès de Wellington : « Cette affaire ne peut que laisser une mauvaise impression sur

101. A.G., Mission du lieutenant-colonel de Brossard près l'armée russe d'occupation, 1815-1818 ; cité par Roger André, *op. cit.*, p. 144.

102. A.E. Mémoires et documents France, t. 708, f° 193-vs, Pozzo-di-Borgo à Richelieu, 11.07.1816.

103. A.E. Mémoires et documents France, t. 708, f° 255, Rethel, le comte de Vannoise à Richelieu.

l'esprit de nos troupes »¹⁰⁴. Quelques jours plus tard, un certain Calais, accusé d'avoir porté trois coups de sabre sur la personne d'un soldat russe, fut acquitté par les assises de Douai. Le procureur général à Douai assura le général Poncet combien il était « désolé ». Le garde des sceaux dut pour la deuxième fois prendre l'affaire en main : « Les tribunaux du ressort de la cour de Douai montrent souvent de la partialité en faveur des habitants [...]. Il est facile de voir à quel point cette conduite serait opposée aux véritables intérêts des sujets français [...] et finalement qu'elle tend à compromettre le gouvernement »¹⁰⁵.

Cependant, quoiqu'il fût indigné par la justice française, Vorontsov ne tenta jamais d'obtenir réparation lui-même. Nous ne connaissons qu'une exception : en septembre 1817, après une rixe sanglante à La Capelle, il envoya dans cette ville 150 hommes chez l'habitant, « pour être nourris à discrétion, jusqu'à ce que les coupables lui fussent livrés »¹⁰⁶. Cette mesure provoqua une vive émotion à Paris, quoiqu'il n'y a pas lieu de mettre en cause la sincérité de Vorontsov déclarant à Wellington : « Quelle qu'ait été l'injustice des décisions des tribunaux français quand il a été question des délits commis par les habitants envers nous, ce n'est pas une raison pour nous d'en faire autant »¹⁰⁷. Le rôle particulier de Vorontsov dans le respect de la discipline au sein du corps d'occupation est donc incontestable. Il est significatif que pendant ces trois années, cette attitude conciliante fut durement critiquée par les « libéraux » les plus éminents des officiers russes, tels Mikhaïl Orlov ou Sergueï Tourguenev (en poste à Maubeuge). L'intéressant livre de Daudet, construit pour l'essentiel sur les rapports du Cabinet noir et de la police secrète, contient un rapport rédigé par le propre valet français de Mikhaïl Orlov : « Les deux frères Orloff qui logent ensemble maintenant ont beaucoup parlé du soldat russe tué par des douaniers français près Maubeuge. Ils en ont pris l'occasion de déclamer contre le général Woronzoff qui n'avait point demandé une satisfaction suffisante de ce délit »¹⁰⁸. On sait que les Orlov, les

104. *Ibid.*, f° 259 vs, Maubeuge, Vorontsov à Wellington, 26.05.1817.

105. *Ibid.*, p. 62-63.

106. *Ibid.*, f° 292, 11. 09. 1817.

107. *Ibid.*, f° 338, Vorontsov à Wellington, Maubeuge, 10.11.1817.

108. É. Daudet, *La police politique, chronique des temps de la Restauration d'après les rapports des agents secrets et les papiers du cabinet noir, 1815-1820*, 3e éd., Paris, 1912, p. 57.

Tourguenev, la princesse Golitsyne (« Galitzine »), le prince Volkonski, les autres officiers libéraux du corps russe en France, mais aussi le grand-duc Michel, selon le témoignage de Löwenstern¹⁰⁹, appelaient dédaigneusement le roi deux fois restauré : « le roi deux fois neuf » et méprisaient ouvertement les Bourbons. Ils manifestaient au contraire leur sympathie aux « survivants de la littérature impériale », comme les appelle A. Nettement¹¹⁰ : Étienne, Jay, Jouy, Arnault. Le salon de la princesse Galitzine, rue de la Paix, était qualifié par les « mouches » de Decazes de « réunion de frondeurs, où il pleut des épigrammes et des sarcasmes contre la famille des Bourbons »¹¹¹. Or, là encore, ces critiques n'émanaient pas des milieux réactionnaires, mais bien de l'aile libérale russe. Le renvoi de Golitsyne du ministère de l'Instruction, par exemple, consacra la victoire d'Araktcheev et de Photius¹¹².

Les Russes dans l'opinion française

Les manifestations d'hostilité de la part de la population croissent en nombre à mesure que se rapproche la fin de l'occupation. Le fait n'est pas propre au corps russe. Il paraît plus important dans le département des Ardennes, dont les habitants des « rièzes et des sarts » passaient pour plus farouches que dans la riante Thiérache et le bucolique arrondissement d'Avesnes. Le secrétaire d'Etat à l'Intérieur regrette ainsi, dans une lettre au préfet du Nord, que « les habitants des départements occupés par les troupes alliées ne montrent plus vis-à-vis d'elles le même esprit que dans les premiers temps de l'occupation ». Il souligne les « conséquences funestes de cette disposition d'esprit au moment où ont déjà commencé les négociations du départ des troupes étrangères. [...] Je ne

109. « Ah ça, dit-il au général Paskévitch, voilà encore un portrait du Roi deux fois neuf ! », *Mémoires* (manuscrits) du général Löwenstern, Bibliothèque nationale de Saint-Petersbourg, cahier n° 12, f° 104. Peu après, apercevant la croix de Saint-Louis sur la poitrine d'un officier russe, il glisse à l'oreille de Löwenstern : « Voilà encore un deux fois neuf », *ibid.*, f° 109.

110. A. Nettement, *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, t. 1, Paris, 1853, p. 475.

111. *Ibid.*, p. 57.

112. Ch. Eynard, *Vie de Madame de Krudener*, t. 2, Paris, 1849, pp. 357-358.

puis m'empêcher de croire que les autorités locales ne font pas ce qu'il faudrait pour maintenir la bonne intelligence »¹¹³. C'est dans les Ardennes que, dans les derniers mois de 1818, se tendirent à l'extrême ces relations. Le préfet des Ardennes en informe le ministre de la Guerre : « La position des troupes russes par rapport aux habitants de Rethel et de Vouziers devient chaque jour plus alarmante. Devenus audacieux, les habitants ne manquent pas une occasion d'exprimer leur haine. [...] Une fermentation mauvaise anime les deux parties ».

Mais il faut faire une place à part à l'arrondissement de Vouziers. Les réquisitions auxquelles procèdent les troupes russes après mars 1816 étaient causées par le mauvais travail des fournisseurs et les énormes retards dans les livraisons. C'est ce dont témoigne le mémoire intitulé « De l'état d'abandon du service des subsistances à Vouziers » qu'envoie en janvier 1817 l'ordonnateur général Lajard au ministre Tabarié. Dans ce mémorandum, Lajard se plaint d'avoir été obligé, le 27 mars, « de s'adresser aux habitants pour nourrir les militaires ». Le fonctionnement déplorable des subsistances compliquait singulièrement la situation de Vorontsov, qui ne pardonnait pas au ministre Tabarié d'avoir déclaré à la Chambre des députés que les commandants des corps d'armée étrangers étaient « on ne peut plus satisfaits des fournisseurs ». Vorontsov écrivit à Richelieu : « Je peux confirmer que non seulement les généraux russes, mais aussi les généraux anglais et prussiens n'ont jamais été contents des fournisseurs. Au contraire, ils ont été contraints à plusieurs reprises de se tourner vers les habitants. Cette mesure désastreuse n'a été prise que dans des cas d'extrême urgence ». Il faut ajouter que 1816 et les premiers mois de 1817 furent marqués par une terrible disette dans les territoires occupés, en particulier en Lorraine et dans les Ardennes¹¹⁴.

En août 1817, Decazes écrit à Rémusat, préfet du Nord, qu'il comprend combien sa « situation est délicate ». Il l'engage à prévenir « autant qu'il est possible, les dissensions, les discussions et

113. Le secrétaire d'État de l'Intérieur au préfet Rémusat, 1.04.1818.

114. Cf. Colette Girard, « Les conséquences démographiques de la famine de 1816-1817 dans le département de la Meurthe », *Annales de l'Est*, n° 1, Nancy, 1956, pp. 19-38 ; id., « La disette de 1816-1817 dans la Meurthe », *ibid.*, n° 4, 1955, pp. 333-362.

les rixes » et à isoler « surtout, en semblable circonstance, et les incidents et les hommes. C'est un temps à passer »¹¹⁵.

La façade officielle

La réalité que reflètent les archives judiciaires apparaît peu dans les comptes rendus des manifestations officielles rédigés par les autorités françaises. Ces manifestations sont pourtant, elles aussi, un aspect de cette occupation. On relèvera ainsi que les Russes participent régulièrement aux fêtes publiques. Citons quelques exemples. À la Saint-Louis, le 25 août, Russes et Français font assaut d'amabilités et entonnent « La Sainte Alliance des peuples » de Béranger, chanson qui est un peu l'« anti-chant du cosaque ». À Trélon, un Français chante au dîner de gala une chanson en l'honneur des « compagnons d'Alexandre », célébrant « la concorde de nos peuples » et reprenant en refrain : « Que les Français et les Russes soient toujours frères, / Nous le jurons, nous le jurons ! ». La même chose s'observe à Berlaimont, à Landrecies. Cette petite ville mérite une mention particulière. On y vit Vorontsov, Gouriev, d'autres officiers russes, le maire et ses adjoints, et de nombreux citadins et bourgeois répondre à l'invitation du colonel russe. Devant les bustes de Louis XVIII et d'Alexandre, Vorontsov porta plusieurs toasts au roi, à la nation française et même — ce qui était extrêmement audacieux et significatif — « aux Américains nos amis »¹¹⁶. Rappelons que les Américains étaient sans doute les seuls « Occidentaux » qui ne faisaient pas partie de l'alliance des coalisés. Ils représentaient, en la personne de Jefferson, le symbole même de la démocratie libérale et constitutionnelle. Or, quelque sept ans avant l'insurrection décembriste, le problème de la constitution était au centre des préoccupations de l'aile libérale russe. Il y avait là, évidemment, une mention extrêmement subversive dans le climat de la seconde Restauration. Ce salut aux États-Unis, et donc à La Fayette, en dit long sur la position de Vorontsov et les craintes de Louis XVIII. Devant la façade illuminée de l'hôtel de ville, « un transparent [...] représentait un Russe et un Français en costume romain, se tenant par la main, ayant chacun un

115. Decazes au préfet Rémusat, 6.08.1817.

116. A.D. du Nord, M 135/38 (« Fête du roi »).

étendard aux armes de leurs souverains respectifs ; une renommée planait, tenant une couronne de lauriers avec l'inscription suivante : « Vivent les Russes et les Français ! [...] L'union d'Alexandre I^{er} et de Louis XVIII affirme la prospérité des deux grandes nations »¹¹⁷. A en juger par la concorde qui régnait au bal, écrit le maire, « on pouvait penser que nous formions un seul peuple ». A Solre-le-Château, le maire écrit que Russes et Français « semblaient former une seule famille ». A Avesnes, les participants « débordaient d'enthousiasme, quand le général Poltoratski s'est levé et a proposé de boire à la prospérité des nations russe et française unies, déclarant que les deux souverains et les deux peuples n'en formaient plus qu'un ». Un mois plus tard à Avesnes, Russes et Français, « tous ensemble et ne formant qu'une seule famille participaient au même titre à différentes réjouissances. Il n'y a pas eu le moindre heurt entre eux ». Le lendemain, à Maubeuge, après la fête organisée par Vorontsov, le maire écrit : « En un mot, ce fut une fête de famille ». Un mois plus tard, après la fête du roi, il mande au sous-préfet : « Il m'est difficile d'exprimer tous les plaisirs éprouvés par nous en ce jour merveilleux ». Le sous-préfet écrit au préfet au sujet de la fête de Givet : « Une telle union entre deux peuples qui, naguère, étaient en guerre, est sans précédent ». Il y voit l'effet des ordres de Vorontsov. Le préfet Rémusat est du même avis, mais attribue « la bienveillance » de Vorontsov à la volonté personnelle d'Alexandre I^{er}, supposant que Vorontsov a reçu des « indications particulières de son souverain ».

Bien entendu, il s'agit là de la façade officielle, celle des autorités et des notables. Il n'en demeure pas moins que ces témoignages n'ont rien de commun avec les sinistres « certificats de bonne conduite » extorqués en 1815 sous la menace. Dès le début de 1816, les maires faisaient part sans fard des crimes et violences dont leurs administrés étaient victimes. Beaucoup de signes indiquent que le corps russe se distinguait des autres. Prenons le cas des bals. On ne trouve aucun exemple de ces rixes qui ensanglantèrent régulièrement les bals populaires dans les zones occupées par les Prussiens dans les Ardennes. Dès le début du cantonnement, la ville de Mézières fut ainsi le théâtre de heurts sanglants. Il faut mentionner avant tout le village des Mazures que les Prussiens

117. *Ibid.*

faillirent rayer de la carte à la suite d'une banale rixe d'après-bal¹¹⁸, en 1816. C'est pourquoi les bals furent interdits dans les communes occupées par les troupes dans le département des Ardennes¹¹⁹.

Il est remarquable que Löwenstern demanda aussitôt au préfet une exception en faveur des Russes : « Les raisons [...] qui ont pu motiver votre arrêté n'existent pas à Givet, où l'accord règne entre les habitants et la garnison »¹²⁰. Jusqu'à la fin de son stationnement, l'épicurien livonien organisera des bals deux fois par mois. Dans la partie inédite de ses mémoires, que nous avons retrouvées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Saint-Pétersbourg, il écrit : « Nos soldats dansaient la valse et la cosaque avec les habitants, à la grande satisfaction des femmes ». Quant aux officiers, ils se firent une telle réputation de danseurs que Vorontsov les convoquait à ses bals « comme matériau indispensable ». Dans le département du Nord, les bals ne furent interdits nulle part où étaient stationnés les Russes. Parfois le conseil municipal prenait quelques arrêtés ; ainsi, à Avesnes, il fut décidé que les danses russes et françaises alterneraient¹²¹. Hormis les bals, les Russes prirent part à un certain nombre de manifestations publiques. Il est intéressant que, le 17 janvier 1818, à Landrecies toujours, les officiers supérieurs des garnisons russes de Maubeuge, Landrecies et Avesnes assistèrent en grand uniforme aux obsèques du général Louis Catelain.

Les actes de bienfaisance furent nombreux. Les habitants de Givet furent sauvés au moins à deux reprises de la terrible disette de 1817 par Löwenstern. La première fois celui-ci leva l'embargo sur le transport du grain sur la Meuse, à Dinant. La seconde fois, il distribua aux habitants le grain de la garnison. Il est curieux que lorsqu'il évoque ces deux actions, quelques années plus tard, retiré dans son château d'Ober-Alm, alors que les relations diplomatiques entre la Russie et la France se sont tendues, il s'exclame : « Et c'étaient des Russes qui se souciaient des Français ! Oubliez tout

118. Cf. Abbé J. V. Genêt, *Histoire du village ardennais Les Mazures*, Reims, 1882. L'abbé Genêt était originaire du pays ; le général de Ziethen avait accordé la permission de « raser le village » ; la « permission » fut rapportée après enquête du ministère de la Guerre !

119. A.M. de Revin : le conseiller de préfecture Duvivier aux maires. Mézières, 14. 05. 1816 ; arrêté préfectoral n° 129, recueuil 22, 14.05.1816.

120. A.M. de Givet, le maire de Givet au préfet des Ardennes, 22.06.1816.

121. A.M. d'Avesnes, arrêté municipal du 10.08.1816.

cela, à présent, Messieurs les Français, hâissez-vous ; mais relisez les chroniques de ce temps, et vous verrez si c'est ou non la vérité ». A la fin de l'occupation, le maire de Givet souligne dans une lettre au préfet sa « reconnaissance » pour les « procédés délicats » que Löwenstern avait su « apporter dans l'exercice de ses fonctions »¹²². Il écrit à la même époque au roi que « M. le commandant de Givet a su faire estimer dans sa personne un peuple destiné à devenir notre ami »¹²³. Les Russes organisèrent plusieurs collectes pour venir en aide aux indigents. La générosité des Russes frappa le sous-préfet de Rethel, qui écrivit à Decazes : « Les généraux et officiers de l'armée russe ont donné personnellement de fortes sommes d'argent. Il faut y ajouter les collectes qu'ils ont organisées parmi les officiers de la brigade stationnée dans mon arrondissement ». Faits confirmés par l'érudit local H. Jadart : « Les officiers russes et polonais prirent leur part des événements heureux ou malheureux de la contrée, et ils participèrent de leur mieux aux souscriptions et aux entreprises utiles qui pouvaient éclore après trop d'années de guerre »¹²⁴. La liste officielle des bienfaiteurs du bureau d'aide aux indigents de la ville de Rethel comprend « Messieurs les officiers russes ». Le 1^{er} janvier 1817, le commandant russe de Landrecies remit au maire la somme de 1 000 francs pour venir en aide aux malheureux. La collecte qu'il ouvrit réunit 3 000 francs. Les dons personnels furent nombreux. C'est aux officiers russes que l'église de Rethel dut son orgue, sa grille forgée et la fonte de sa cloche maîtresse. L'aide des Russes se manifesta aussi dans la participation aux patrouilles municipales, chose impensable avec les Saxons ou les Prussiens, et dans la lutte contre les incendies, criminels ou accidentels. Le capitaine Artamonov sauva ainsi de l'incendie le village de Sars-Poteries. L'adjoint au maire n'a pas assez de mots pour remercier les Russes. Le 22 novembre 1818, le maire d'Avesnes rappelle que « l'occupation étrangère a cessé » et que, « fort de l'harmonie qui n'a cessé d'exister entre [ses concitoyens,—J.B.] et les militaires russes », il est persuadé que « tout soldat des puissances étrangères trouvera dans chaque habitant un ami ». Ce qui est intéressant ici est que le

122. A.M. de Givet, le maire au préfet, le comte de la Salle, 19.11.1818.

123. A.M. de Givet, f° 89, le maire au roi, 10.1818.

124. H. Jadart, « Quelques souvenirs des Russes dans le département des Ardennes », *Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, s.l., Matot-Braine, 1898, p. 167.

maire se prévaut des bonnes relations avec les Russes pour exiger la même harmonie avec les militaires non russes qui passeront par sa ville. Ces exemples ne sont pas isolés.

Les témoignages d'entente avec la population sont nombreux. Il est intéressant que les bonnes relations entre les Français et les Russes sont attestées par des éléments concordants. En décembre 1815, avant son départ de Nancy, Vorontsov écrit à son père : « Les habitants de Nancy nous voient partir avec regret ; ils se sont accoutumés à nous et la présence actuelle des Bavares leur fait apprécier encore plus notre conduite »¹²⁵. En mai 1818, il écrit : « La discipline est telle chez nous que les habitants nous aiment ». Nikolaï Tourguenev, attaché à la commission de liquidation, resté à Nancy jusqu'en juillet 1816, écrit : « Les soldats russes se conduisirent envers les Français infiniment mieux que les soldats allemands. [...] Que de fois n'ai-je pas entendu les citoyens de Nancy et des environs dire qu'ils regardaient comme leur enfant le soldat russe logé chez eux ! »¹²⁶ Ernest Lavis, natif du Nouvion, note dans ses *Souvenirs* que sa grand-mère « ne se plaignait pas de la conduite des cosaques pendant le temps qu'ils demeurèrent. Elle en logeait un, qui s'appelait Antoine, ou plutôt Antone, et qui était un brave homme »¹²⁷. Il ajoute même : « Il est vrai qu'un jour une jolie cravate disparut ; on se mit à la chercher ; Antone, plus zélé que les autres, se penchait pour regarder sous une table ; ma grand-mère aperçut alors entre le pantalon et la veste du cosaque un bout de la cravate ; elle la retira et battit d'une forte claque le gros derrière d'Antone, qui se releva, s'excusa et supplia qu'on ne le dénonçât pas à ses chefs. Ma grand-mère pardonna et fit bien¹²⁸. » Les registres de l'état-civil des années 1816, 1817 et 1818 dans les villes occupées font état de plusieurs mariages russo-français (4 ou 5 à

125. M.S. Vorontsov à son père, Nancy, 4.12.1815 in *Arxiv knjazja Voroncova*, t. 36, Moscou, 1890, p. 490.

126. N.I. Turgenev, *La Russie et les Russes*, t. 1, Paris, 1847, pp. 69-70.

127. E. Lavis, *Souvenirs*, Paris, 1911, pp. 110-111.

128. Lavis poursuit : « Car, à quelque temps de là, mon père, tout enfant, ayant grimpé sur le bord d'une cuve pleine d'eau, y tomba. Antone survint juste à temps pour le sauver. Et moi, tout compte fait de la vie, je me sens obligé envers la mémoire d'Antone. » *Ibid.*, p. 111.

Givet¹²⁹, 3 à Maubeuge¹³⁰). En revanche, les autorités ont tout fait pour dissuader les paysannes de convoler avec les militaires¹³¹.

Force est aussi de constater que la Russie fut le seul pays dans lequel les paysans français aient voulu s'établir. Le courant des candidats à l'émigration fut suffisamment puissant pour que le préfet des Ardennes ordonne aux maires de son département de dénoncer les « espérances chimériques » de ceux qui « s'étaient déterminés à quitter le royaume pour aller s'établir en Russie ». Il y avait donc bien, non pas parmi les intellectuels, mais parmi les humbles, un véritable « mirage russe » : « Quelques-uns sont revenus ; et le tableau qu'ils font de la situation de leurs compatriotes est bien propre à éteindre l'esprit d'émigration dans ceux qui pourraient encore être tentés de s'expatrier¹³². »

L'historiographie

Les historiens qui ont laissé des monographies sur leur ville au milieu du XIX^e siècle, qui avaient connu l'occupation russe dans leur enfance, ou en avaient recueilli la tradition orale, tracent un tableau assez flatteur des occupants russes. L'abbé Paulin Giloteaux, historien de Landrecies, rappelle qu'en janvier 1816, les Prussiens quittèrent sa ville, « laissant derrière eux l'horreur du nom prussien » et rappelant que pendant des décennies, dans le Nord, étaient

129. Communication du regretté Pierre Dereu ; du même, cf. la brochure *Les Armées à Givet sous l'Empire*, [s.d.], Charleville-Mézières, imprimerie Anciaux, s. d., 36 p., et R. Wauthier, « Les Russes à Givet, 1816-1818 », *Revue historique ardennaise*, n° 19, 1912, pp. 156-161 ;

130. État-civil de Maubeuge, 1817, n° 35 ; 1818, n° 86 et 147 ; on ajoutera une reconnaissance de paternité.

131. Le préfet des Ardennes engage les maires « à faire des remontrances paternelles aux jeunes personnes qui pourraient se laisser persuader par les fausses promesses » et « à leur faire envisager la honte et l'horreur de la situation à laquelle elles s'exposent en suivant ces étrangers » (Le préfet des Ardennes aux maires du département, 12.01.1818).

132. Le préfet des Ardennes aux maires, 14.03.1818.

appelés des « Blücher »¹³³. Les Prussiens « furent remplacés par les Russes qui, au début, se montrèrent leurs dignes émules, mais lorsque leurs officiers supérieurs arrivèrent, tout rentra dans l'ordre. [...] Bientôt, la douceur des Russes fit un heureux contraste avec la brutalité de leurs devanciers. La plus grande discipline régnait parmi eux, car le terrible « knout » punissait les coupables même en pleine rue »¹³⁴. Giloteaux conclut en disant que l'attitude des Russes « leur avait acquis une réelle sympathie dans la ville »¹³⁵. Max Bruchet note que « les relations avec les Russes, placés sous le commandement d'un officier sympathique, le général Woronzoff, furent souvent cordiales. Le général, avant la construction des casernements, avait simplifié la question du logement en décidant de réunir ses hommes par groupes de vingt dans chaque maison, à raison de deux par lit, avec cuisine commune »¹³⁶. Pierrart, historien de Maubeuge, rapporte que lorsque Alexandre I^{er} et le roi de Prusse arrivèrent à Maubeuge à la fin de l'occupation, l'empereur de Russie « fut accueilli par les vivats de la population, qui contrastaient avec les insultes dont son royal compagnon fut l'objet », royal compagnon qui eut le plus grand mal à trouver... un logement. P. Rain, qui cite plusieurs exactions commises par les Anglais et les Prussiens, note que « les Russes donnèrent lieu à un moins grand nombre de plaintes, quoique les cosaques aient laissé dans nos campagnes une impression de terreur ineffaçable ; mais les soldats et les officiers subalternes se savaient surveillés par leurs chefs, par l'ambassadeur Pozzo di Borgo et par l'empereur lui-même, qui considérait l'occupation comme une nécessité politique et non comme une suprême expiation. C'est au contraire dans

133. Le comportement des Prussiens suscite une condamnation unanime et sans nuances. A Guise, Auguste Matton note qu'en 1815 « ils crachaient à la figure des chefs captifs. [...] Leur soldatesque très insolente ne refusait jamais son concours d'affreuses brutalités, pour exiger souvent l'impossible » (*Histoire de la ville et des environs de Guise*, Laon, 1898, t. 2, pp. 250-251 ; Pierrart, historien de Maubeuge, rappelle le cri de « Chnaps, ou capout, matame » (sic) qui était la « première parole » et l'« unique commandement » de la soldatesque prussienne. (Pierrart, *Recherches historiques sur Maubeuge et son canton*, Maubeuge, chez Lévêque, 1851, p. 240). Pierrart confirme qu'après le départ des Prussiens, « le nom de leur général en chef fut donné à une foule de chiens, et l'habitude d'appeler Prussien la partie la moins noble du corps humain prévalut plus que jamais ». (*Ibid.*, p. 240.)

134. P. Giloteaux, *Histoire de Landrecies, des origines à nos jours*, Le Quesnoy, (rééd. : 1962), p. 153.

135. *Ibid.*, p. 155.

136. M. Bruchet, *op. cit.*, p. 42.

le camp prussien que les abus étaient les plus sanglants et les esprits les plus gallophobes »¹³⁷. Tous ces historiens saluent la fermeté dont fit preuve Vorontsov à l'égard de ses troupes¹³⁸.

Parfois, leur chapitre sur l'occupation russe se teinte d'un humour désabusé. Ainsi, L. Lutaud, historien de Ferrière-la-Grande, rapporte que la fin de l'occupation fut marquée par une fête au camp russe de Dimechaux, où Alexandre I^{er} et le roi de Prusse assistèrent au *Camp de Dimechaux ou le double mariage*, impromptu interprété par Pothier, Talma et la Déjazet. Il mentionne ces « ennemis de la France, dont les réjouissances en ces lieux étaient bien faites, certes, pour attrister les mânes des braves qui, vingt-cinq ans auparavant, y étaient morts pour défendre leur patrie contre la domination étrangère, aux cris de Vive la République »¹³⁹. J.-B. Caruel, historien de Rethel, commentent ainsi le départ des Russes, le 6 novembre 1818 : « Enfin, les Russes quittent Rethel. Dans la ville, la joie est à son comble, les bals, les festins se multiplient pour célébrer le départ de nos très chers alliés, de nos amis les ennemis ! »¹⁴⁰. Quant à H. Vincent, historien de Vouziers, qui écrit au début du XX^e siècle, il est sans illusion, jugeant la remise d'épée et de médailles aux Russes « une mesure purement officielle sans rapport avec les sentiments de la population et probablement ignorée de celle-ci »¹⁴¹.

En 1840, le propre fils du maire de Rethel déclara à l'historiographe de Vorontsov M.P. Chtcherbinine qu'il était « plein de gratitude envers tous les Russes » et lui rappela « l'amour et le respect qu'avaient conquis le comte Vorontsov auprès des habitants de Rethel ». Mais, bien entendu, Chtcherbinine ne rapportait que les traits favorables à son héros.

Il semble assuré que la bourgeoisie des villes occupées entretenait de bonnes relations avec les officiers russes. Jadart mentionne « la conduite, en général très polie, souvent même courtoise et serviable » des Russes envers la population à Rethel et écrit : « Des

137. P. Rain, *L'Europe et la Restauration des Bourbons, 1814-1818*, Paris, 1942, p. 283.

138. Cf. aussi Chéri Pauffin, *Rethel et Gerson*, Paris—Rethel, 1845, p. 238.

139. L. Lutaud, *Histoire de Ferrière-la-Grande*, Lille, 1908, p. 95. Il est fait allusion à la bataille de Wattignies, où Jourdan et Carnot battirent les Autrichiens le 16 octobre 1793.

140. J.-B. Caruel, *Essai sur Rethel (745 à 1890)*, Rethel, 1891, p. 164.

141. H. Vincent, *Histoire de la ville de Vouziers*, Reims, 1902, p. 275.

rapports s'établirent ainsi entre les familles de la bourgeoisie et leurs hôtes de toute condition »¹⁴². L'exemple le plus éclatant est fourni par les *Souvenirs* de F.-S. Cazin, qui fait état de relations franchement amicales. Devenu l'ami de plusieurs officiers russes, Cazin loue sans réserves leur « caractère franc et généreux, fort en rapport avec celui des officiers français, leur conduite à notre égard toujours exempte de reproches, leur goût pour les fêtes et les plaisirs »¹⁴³. Cazin ose même affirmer que « les Russes ne furent pas une lourde charge pour les paysans auxquels même ils se rendirent utiles dans la saison des récoltes »¹⁴⁴. Comme Löwenstern à Givet, Cazin attribue à la générosité des officiers russes la « situation florissante » de Rethel. Mais il est intéressant qu'il voyait lucidement aussi la corruption. Il poursuit ainsi : « Pour quelques chefs de service [russes,—J.B.], cette solde s'augmentait considérablement d'opérations clandestines, de tripotages financiers et administratifs fort usités, presque tolérés en Russie, où ceux qui les pratiquent ne sont pas considérés ni punis comme voleurs parce qu'ils ne volent que l'État, c'est-à-dire tout le monde. Malheureusement pour l'honneur de certains de nos fonctionnaires français, ils se laissèrent à cette époque trop facilement entraîner à suivre l'exemple des Russes, et à favoriser leurs fraudes dont ils profitaient et que payait le budget de notre pays. »¹⁴⁵ Son concitoyen Lépine oppose les Russes aux Prussiens et aux Hessois : « Si leur présence avait quelque chose de blessant pour l'amour-propre des habitants, ils savaient du moins sympathiser avec eux, en donnant souvent de brillantes fêtes auxquelles ils invitaient toujours les autorités et les fonctionnaires de la ville [...]. En général, les officiers russes sont des militaires très distingués, pleins de dévouement à leur souverain ; ils sont modestes, leur éducation est soignée, ils parlent plusieurs langues, surtout le français, qui est le langage de la bonne société et notamment de la cour ; ils sont polis, affables et sans jactance »¹⁴⁶.

142. H. Jadart, *op. cit.*, p. 166.

143. F.-S. Cazin, « L'occupation russe à Rocroi, 1816-1818 (Mémoires de François-Simon Cazin », *ibid.*, pp. 17-18.

144. F.-S. Cazin, « L'occupation russe à Rocroi, 1816-1818 (Mémoires de François-Simon Cazin », *Études ardennaises*, n° 44, janvier-mars 1966, p. 21.

145. *Ibid.*, p. 18.

146. J.-B. Lépine, *op. cit.*, p. 236.

Il est intéressant que quelques mois après le départ des Russes, le maire de Maubeuge porte dans son registre la note suivante : « Pendant le temps de l'occupation prussienne, Maubeuge fut commandé par un lieutenant-colonel d'un régiment de Poméranie-infanterie nommé Löwenfeld, homme affreux, d'une violence et d'un emportement extraordinaires ; ce furieux n'a pas peu contribué à faire exécrer le nom prussien ». Or, dès l'arrivée des Russes, « une aurore de repos et de tranquillité a lui pour cette ville trop longtemps malheureuse. Le général en chef de ce corps, le comte Woronsow, homme doux, bienfaisant et très distingué pour ses talents militaires et ses hautes qualités, a su maintenir la plus parfaite discipline dans son corps d'armée et faire renaître la confiance. Ses communications avec les autorités locales et avec les habitants ont toujours été remplies de bienveillance ; jamais les malheureux n'ont réclamé en vain des secours : pendant les trois années de l'occupation de cette ville par les Russes, le commerce s'est accru et tous ceux qui avaient un négoce quelconque ont pu, dans cet intervalle, réparer les pertes qu'ils avaient faites précédemment, et même augmenter leur avoir. Dans le dernier temps, Maubeuge présentait l'image d'une ville florissante »¹⁴⁷. Ce témoignage est intéressant parce qu'il n'est aucunement une lettre adressée à un supérieur et qu'il a été écrit après le départ des Russes.

*

* *

Le reconstruction des relations entre le corps russe et la population est une tâche complexe et multiple. Plusieurs paramètres conditionnent la contradiction apparente entre les témoignages de cordialité et les manifestations d'hostilité. Le paramètre le plus important semble être la condition sociale des habitants (facteur social). La prodigalité des militaires russes enrichit les commerçants, mais n'avantagea aucunement les paysans, qui supportaient la charge de l'occupation, du logement des militaires, des menaces de réquisitions et de certains comportements scandaleux, tels que le piétinement des récoltes par les cavaliers. Il faut ajouter le facteur

147. A.M. de Maubeuge. Registre des délibérations ; non daté, mais encadré par des notes datées du 2.07.1819 et du 19.08.1819.

politique. Les couches aisées de la population s'étaient depuis longtemps détournées de Napoléon. Pour eux, les Alliés étaient bien le soutien puissant du régime restauré, la meilleure garantie contre le retour des idées révolutionnaires. En 1864, H. Colin parle avec amertume et lucidité de « ces beaux officiers prussiens toujours si bien fêtés dans les châteaux du voisinage »¹⁴⁸. Pour le petit peuple du nord et de l'est, comme nous l'avons dit, Napoléon était resté l'empereur des humbles, celui qui avait su faire trembler les rois. Ce paramètre social se retrouve dans l'historiographie : les humbles sont rarement ceux qui écrivent l'histoire.

Cette période ne saurait non plus être examinée à travers des lunettes contemporaines. La notion de patriotisme, en particulier, revêtait un contenu sensiblement différent, qui doit mettre en garde contre la tentation de plaquer sans précautions l'occupation allemande de la dernière guerre sur cette occupation-là. Les nombreux émigrés français qui faisaient la guerre dans les rangs de l'armée russe ne s'estimaient pas traîtres à leur patrie, mais authentiques fils de France, restés fidèles à leur prince. Tel était Richelieu. On s'arrêtera sur un exemple significatif. Le commandant de la place d'Avesnes était le colonel de l'armée russe Heraclius de Polignac. Né à la veille de la Révolution (1788), il est en Russie dès 1789. Il était le demi-frère du premier duc de Polignac, mort à Saint-Pétersbourg en 1817, et donc l'oncle du ministre de Charles X¹⁴⁹. À l'âge de huit ans, il est aide de camp de Souvorov, puis de Golitsyne. Il participe, du côté russe, aux grandes batailles contre Napoléon, est blessé à Eylau, puis à Borodino et entre à Paris avec les troupes russes. A Avesnes, cet aristocrate à la réputation de « libéral », ami de Vorontsov, épouse la fille du conservateur des hypothèques, mariage pour lequel Vorontsov est témoin. En 1818, recouvrant la nationalité française, il troque ses épaulettes russes contre des épaulettes françaises de

148. H. Colin, *Biographies et chroniques populaires du département des Ardennes*, t. III, 1864, p. 313 (communiqué par son arrière-petit-fils, le Professeur Maurice Colin, que nous remercions).

149. Armand XXI, vicomte de Polignac, avait épousé à Versailles en 1738 Diane Adélaïde Mancini-Mazarini, veuve du comte de Louvois, fils du ministre de Louis XIV. De ce mariage est issu le premier duc de Polignac et donc la branche vivante actuelle. Veuf en 1758, le vicomte de Polignac se remaria en 1777 avec Élisabeth de Fleury. De ce second mariage sont issus trois enfants : Louis, Heraclius et Élisabeth, qui épousa le comte Sabakine. Cf. aussi Léonce Pingaud, *Les Français en Russie et les Russes en France*, Paris, 1886, p. 358.

même grade et finira sa vie comme maire de Fontainebleau. Franc-maçon actif, il s'affilie à Avesnes à la loge L'Aménité. Celle-ci était fréquentée par d'autres officiers russes, comme nous avons été le premier à l'établir. Ce colonel « russe » était bien la coqueluche de la petite bourgeoisie avesnoise, parmi laquelle il finit par prendre femme. Cet homme incarne bien la particularité de l'occupation russe en France. Bien entendu, il s'agissait d'une occupation militaire, mais avec cette réserve qu'elle se distingue par plusieurs traits de l'idée habituelle que l'on s'en fait.

On peut faire intervenir sans doute aussi un facteur géographique, en distinguant les « sauvages » Ardennes. On sait que, même après le départ de Napoléon, les soldats assiégés à Mézières refusaient farouchement de rendre la place aux Prussiens¹⁵⁰. C'était dans les Ardennes que stationnaient les brigades de Kabloukov (à Vouziers) et de Poltoratski et toute la cavalerie commandée par Alexeev (à Rethel). Vouziers abritait ainsi les dragons de Courlande. Quelle langue parlaient ces officiers courlandais ? Sans doute pas le russe et l'on peut se demander si les paysans des environs de Vouziers distinguaient nettement entre Prussiens et Russes. En avril 1817, Vorontsov obtint leur retour avant terme, car la grande majorité des difficultés provenaient de ces divisions-là¹⁵¹. Albert Meyrac signale qu'en 1814 il s'était produit un accrochage devant Rethel, où le garde-champêtre de Sault « quoique manchot » (sic !) avait tué un officier cosaque¹⁵². Le garde rappelle que « Woronsoff » « voulait mettre la ville à feu et à sang ». Le maire de Rethel réussit à s'interposer et sa ville fut mise en réquisition pendant huit jours. Il est évident que le souvenir de cet épisode, qui cadre mal avec l'image du « libéral humanitaire », était encore vif en 1816. C'est dans les Ardennes que les habitants, s'enhardissant à l'approche du départ des Russes, multiplient les agressions envers les troupes russes. Dans un rapport que l'on peut raisonnablement dater d'août 1818, le sous-préfet de Vouziers écrit au ministre de la Guerre que « la position des troupes russes relativement aux habitants des deux arrondissements de Rethel et de Vouziers prend tous

150. Sur le siège de Mézières, cf. H. Colin, *op. cit.*

151. La brigade des dragons de Kabloukov et la brigade d'infanterie de Poltoratski embarque le 21 juin 1817 à Calais ; cf. *Sbornik Imperatorskago russkago istoričeskago obščestva*, t. 73, Saint-Petersbourg, 1890, p. 488.

152. Al. Meyrac, *Géographie illustrée des Ardennes*, Charleville, 1900, p. 330.

les jours un caractère de plus en plus inquiétant. Les habitants enhardis par le prochain départ des alliés laissent difficilement échapper une occasion de leur témoigner leur haine et leur animosité. Il est rare maintenant que la moindre rixe ne dégénère tout d'un coup en rassemblement nombreux qui, par les gestes menaçants et les injures prononcées hautement contre les militaires russes, ne prenne le caractère d'une émeute. [...] Une aigreur dangereuse anime les deux parties »¹⁵³.

Cette histoire du corps russe en France n'est pas épuisée. Elle pose la question de la mémoire collective. Cette mémoire est tout, sauf objective. En ce qui concerne, par exemple, la présence des Russes à Givet, on doit mettre en cause le moine Dom Thierry de Réjalo, de l'abbaye de Maredsous, qui fut l'un des premiers à faire l'éloge du colonel-baron livonien Löwenstern¹⁵⁴ et des Russes à Givet.

Un autre facteur biaise manifestement le jugement des historiens locaux : l'ambiance russophile de l'Entente franco-russe à la fin du XIX^e siècle. Albert Meyrac entonne hardiment le refrain : « S'il put y avoir du sang entre Français et Russes, il n'y eut jamais de haine ». Et, plus loin : « Ce dîner d'adieu donné par Rocroi au major de Brawkof, l'épée d'honneur offerte par Givet au baron de Lœwenstein [sic, —J.B.], ne sont-ils pas comme le prélude modeste, à vrai dire, des démonstrations imposantes de Cronstadt et de Toulon, cimentées par la visite de Nicolas II en France et par le

153. A.E., Mémoires et documents France, t. 701, le sous-préfet de Vouziers au ministre de la Guerre, s.d.

154. Löwenstern avait servi Napoléon à qui il fut même présenté (« Sa démarche est peu gracieuse, son maintien manque de dignité ») ; en 1810, il se permet de signifier à Alexandre Ier en personne son refus de reprendre du service dans l'armée russe ; il finit par rejoindre l'armée russe en 1812. Il reçut la Légion d'honneur successivement de Napoléon (en 1809) et...de Louis XVIII (en 1819). Sur Löwenstern, on consultera *Mémoires du général-major russe Baron de Löwenstern (1776-1858)*, 2 vol., publié par M. H. Veil, Paris, 1903 (M. Veil n'a pas eu accès aux cahiers 12 et sv., relatifs à 1816-1818, que nous avons retrouvés à Saint-Pétersbourg) ; l'édition allemande *General Baron W.I. Löwenstern, Denkwürdigkeiten eines Livländers (aus den Jahren 1790-1815)*, herausgegeben von Fried. V. Smitt, Leipzig und Heidelberg, C.F. Winter, 1858, 2 vol. ; extraits dans *Russkaja starina*, t. 103-104 (1900), t. 105, 108 (1901), t. 111 (1902) ; la seule édition d'extraits des cahiers manquants est : J. Breuillard, « L'occupation russe à Givet de 1816 à 1818, d'après les Mémoires du général-baron V.I. Löwenstern », *Revue historique ardennaise*, t. XII, 1977, pp. 57-77 (à partir des cahiers inédits, — J.B.).

voyage du président de la République, Félix Faure, en Russie ? »¹⁵⁵. Et Jadart, disposant légèrement des souffrances passées de ses concitoyens, a cette envolée en 1898 : « Oublions la diversité des races, oublions même les époques de guerre et d'invasion pour raviver seulement des marques réciproques de confiance, des égards et des dons généreux, en un mot des points de contact profitables au rapprochement des deux nations et à la cause générale de la civilisation »¹⁵⁶.

On ne peut juger de 1816, 1817 et 1818 uniquement à partir des données de 1814 et 1815, car on risque de masquer les faits objectifs et l'originalité du rôle personnel qu'y joua Vorontsov. Celui-ci sort incontestablement plutôt flatté de l'analyse des faits. Sur un plan beaucoup plus général, on voit que la tentative de reconstruction de ces trois années d'occupation pose toutes les questions que doit affronter l'historien : que signifient les faits ? Que valent les témoignages ? Quel crédit accorder aux historiens ? Quelle est la grille à partir de laquelle ceux-ci interprètent les faits ?

Aucun historien français n'a soupçonné une seconde l'originalité de l'action de Vorontsov au cours de ces trois années. Aucun ne s'est efforcé de le saisir « du côté russe ». L'image du Russe réduit au cosaque barbare, au Hun ivre de carnage, a recouvert celle des Russes qui ont occupé le territoire national. Le mythe, réduction ultime, serait-il plus fort que l'histoire ?

*Université Jean-Moulin Lyon III,
Faculté des Langues,
département d'Etudes slaves*

155. Al. Meyrac, *Villes et villages des Ardennes, Histoire, légende des lieux-dits et souvenirs de l'année terrible*, Charleville, 1898, pp. 236-237.

156. H. Jadart, *op. cit.*, p. 164.